Edito.

Rectorat de la Guyane.

Du Sommet de Rio à celui de Johannesburg, la prise de conscience de l'état de notre planète et de l'urgence de modifier nos modes de vie, de production et de consommation s'est accrue.

Favoriser cette prise de conscience, en informant et en éduquant les plus jeunes est un nouvel enjeu intégré aux missions de l'Education Nationale. Cette préoccupation est très forte en Guyane où la forêt amazonienne et ses écosystèmes sont à préserver. C'est pourquoi notre projet académique a retenu l'environnement comme une priorité éducative.

Ce nouvel outil, réalisé par l'ADEME à l'intention des enseignants facilitera la construction de projets d'éducation à l'environnement. Sur le thème du traitement des déchets, il propose des repères pour l'acquisition de savoirs, des pistes de questionnements citoyens, en lien et en cohérence avec la réalité de notre territoire.

Je remercie l'ADEME pour ce remarquable travail et j'invite les enseignants à l'exploiter.

Jean Michel BLANQUER

Recteur de l'Académie de la Guyane

Sommaire

Sommaire.

Introduction 4
Les objectifs pédagogiques des affiches 5
Le mode d'emploi des affiches 5
Les ressources pédagogiques pour aller plus loin 6

L'essentiel sur les déchets en Guyane

Des chiffres et des notions clés 8
Lexique pour comprendre les déchets 10
La déchetterie intercommunale, mode d'emploi 11

Des outils pédagogiques pour sensibiliser

Pran reflex !

La route n'est pas une poubelle !

Le geste poubelle

Fiche d'exploitation des posters 12
Travaux pratiques sur le recyclage du papier 15

Pollution ? je dis non !

Les dépôts sauvages

Fiche d'exploitation du poster 16

Petites mais dangereuses !

Les piles : prévention et gestion

Fiche d'exploitation de l'affiche 18

Une deuxième vie pour nos assiettes !

Le compostage

Fiche d'exploitation de l'affiche 20
Travaux pratiques sur le compostage à l'école 22
La plate-forme de compostage intercommunale 23

Introduction

« L'éducation à l'environnement pour un développement durable doit être une composante importante de la formation initiale des élèves, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité, pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable ».

(Circulaire 2004 sur la généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable)

Pour accompagner la mise en place de cette circulaire et soutenir les projets scolaires sur les déchets, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME Guyane) propose une série de 5 posters pédagogiques sur les déchets ainsi que ce guide réalisé à l'intention des enseignants.

L'ensemble de ces affiches s'adresse aux élèves du Primaire et complète le jeu « Parcours Nature » sur l'environnement guyanais diffusé gracieusement à l'ensemble des écoles primaires de la Guyane en 2004.

Jeu Parcours Nature diffusé en 2004 par l'ADEME Guyane

Jeu Parcours Nature diffusé en 2004 par l'ADEME Guyane

Objectifs pédagogiques

Cette série de posters a pour objectif de sensibiliser les élèves aux «bons gestes» en matière de déchets.

L'idée consiste à organiser la réflexion vers une prise de conscience des réalités et de promouvoir des comportements nouveaux.

Les affiches amènent les élèves à réfléchir sur des situations problématiques relevant du quotidien et incitent à la recherche de solutions simples à mettre en œuvre à l'école comme à la maison.

4 thématiques sont développées :

- **le geste poubelle (2 affiches),**
- **les dépôts sauvages,**
- **les piles : prévention et gestion des déchets dangereux,**
- **le compostage domestique**

Mode d'emploi

Afin d'accompagner l'enseignant dans l'exploitation de ces posters, ce document propose :
- **des informations sur les déchets,**
- **la liste des ressources pédagogiques sur les déchets** disponibles au CRDP et ses antennes;
- **4 fiches** pour exploiter le contenu des affiches, approfondir la réflexion des élèves, mettre en place des activités pédagogiques et des travaux pratiques ainsi que des conseils pour aider à l'organisation de projets scolaires sur les déchets.

Libre à vous de choisir la méthodologie de lecture des affiches la mieux adaptée à votre classe *(NB : des ouvrages sur la lecture d'affiches sont disponibles au CRDP et ses antennes).* Nous vous invitons simplement à exploiter les affiches dans l'ordre de présentation de ce guide, sachant que chaque affiche peut être utilisée indépendamment des autres. (Remarque : *certains enseignants préfèrent commencer par la fiche 2 sur les problèmes sanitaires et problèmes de pollution liés aux dépôts sauvages.)*

Grande vignette :
illustration d'un geste problématique

Titre de l'affiche invitant à la réflexion et au débat.

Petite vignette :
Illustration en image du paragraphe " *Mon petit geste* "

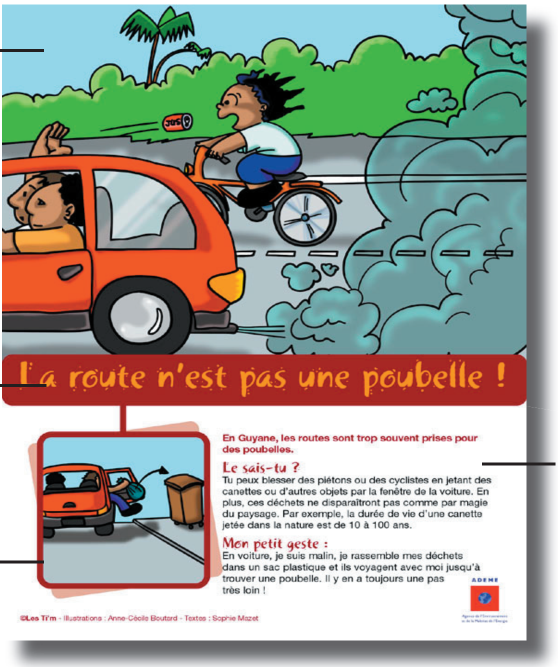

L'a route n'est pas une poubelle !

En Guyane, les routes sont trop souvent prises pour des poubelles.

Le sais-tu ?
Tu peux blesser des piétons ou des cyclistes en jetant des canettes ou d'autres objets par la fenêtre de la voiture. En plus, ces déchets ne disparaîtront pas comme par magie du paysage. Par exemple, la durée de vie d'une canette jetée dans la nature est de 10 à 100 ans.

Mon petit geste :
En voiture, je suis malin, je rassemble mes déchets dans un sac plastique et ils voyagent avec moi jusqu'à trouver une poubelle. Il y en a toujours une pas très loin !

©Les Ti'm - Illustrations : Anne-Cécile Boutard - Textes : Sophie Mazet

Texte d'explication divisé en 3 paragraphes :

1. Paragraphe en rouge :
Légende de la grande vignette.

2. Paragraphe " *Le sais-tu ?* " :
Les conséquences du «mauvais geste» déclinées en exemples, chiffres, etc.

3. Paragraphe " *Mon petit geste* " :
Quelques exemples de solutions simples à adopter.

Valises pédagogiques - sur les déchets

L'ADEME Guyane, en partenariat avec le CRDP, propose aux enseignants des valises pédagogiques sur les déchets ainsi que des formations à l'utilisation de ces outils.
Les outils présentés sont évalués par des enseignants.
Les valises sont disponibles gratuitement en prêt auprès du CRDP et de ses antennes. Durée du prêt : 1 mois.
Pour plus d'informations : Claudette Braconne, Documentaliste, Médiathèque du CRDP de Cayenne – Tél. 0594.28.91.61

1 Valise pédagogique pour tous les cycles.
Rouletaboule.

Produits toxiques
Déchets verts

>Les points forts de cette valise : les jeux pédagogiques et le classeur de l'enseignant avec ses fiches d'ateliers pédagogiques et ses informations techniques sur les déchets. Les ateliers sont construits sur la pédagogie de projet.

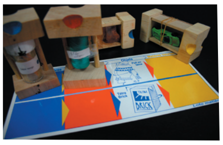

>Jeux de société : « le jeu des paysages » pour identifier les impacts d'une mauvaise gestion des déchets, le « tri de poubelle » pour apprendre à trier les déchets, « les 7 familles » pour savoir identifier les familles de déchets, « le jeu de la déchetterie », « le loto des matières » pour comprendre le cycle de la matière et le recyclage, « le jeu des filières » pour visualiser le cycle et les filières de valorisation des matériaux

(NB : Le CRDP a adapté «le jeu des paysages» au contexte guyanais.)

>Caractéristiques : excellentes fiches ateliers ; très bon outil pour construire et animer un projet scolaire, s'adapte à tous les niveaux scolaires et à des publics non lecteurs.

2 Valise pédagogique / Collège.
Acti-tri.

Inspirée par la pédagogie de la situation, 6 ateliers d'activités pratiques donnent des réponses à un cas virtuel de grèves des poubelles.

3 Exposition / Cycle 3 Collège Lycée.
Les Déchets : du tout à la rue à la collecte sélective

Une exposition complète sur la gestion des déchets ménagers en France (histoire, législation, économie, modes de gestion : compostage, recyclage, centre de tri, incinérateur, CSDU, décharges).

>Mode d'emploi préconisé : à utiliser comme support d'approfondissement ou de recherche, avec des élèves lecteurs.

>Caractéristiques : illustrations didactiques, plusieurs niveaux de lecture, livret d'informations techniques complet pour l'enseignant. Intéressant pour illustrer des exemples de gestion des déchets ménagers.

4 Valise pédagogique / Cycle 2 et 3.
Les aventures de Glups l'extra-terrestre.

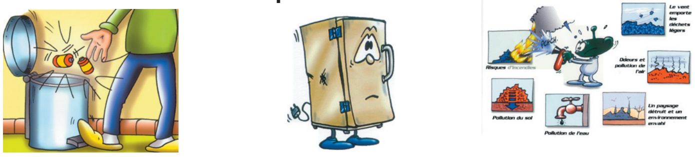
PCHCH
Risques d'incendies
Le vent emporte les déchets légers
Odeurs et pollution de l'air
Pollution du sol
Pollution de l'eau
Un paysage détruit et un environnement envahi

Exemples d'outils extraits de la valise

Exposition (8 panneaux 80x120 cm) accompagnée d'outils pédagogiques : cd-rom, jeu de l'oie, affiches sur les bon gestes, cahier d'évaluation, cahier de l'animateur, etc.

>Thématiques : Rôle de l'emballage, problème des décharges et des dépôts sauvages, pollutions, déchetterie, recyclage

> Caractéristiques : l'expo est bon support didactique avec de nombreuses illustrations permettant de diversifier les approches et de créer des ateliers. S'adapte très bien par ses illustrations à un public (enfants ou adultes) non lecteur. Utilisée également en lycée professionnel pour une approche ludique des déchets.

5 CDRom et mallette pédagogique / Enseignants.
Que deviennent les déchets ?

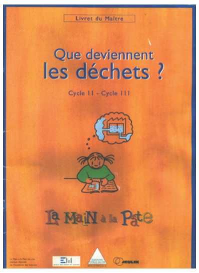

Contient le matériel pour mener des expériences sur la décomposition des déchets. Les activités sont construites sur la pédagogie de projet.
Le cdrom propose une restitution par l'image d'une série d'ateliers scientifiques.
>Caractéristiques : un outil à conseiller pour construire et animer des ateliers scientifiques en rapport avec les décharges, la durée de vie des déchets...

6 Valise pédagogique / Cycle 1 et 2.
Les déchets ne tombent pas du ciel.

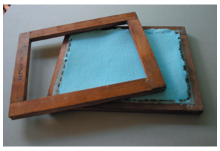

Une cassette « Amour et poubelles », des fiches pédagogiques, un diaporama, une bande dessinée.
Un tamis pour la fabrication du papier recyclé et un classeur d'activités, complété par une fiche pédagogique sur le recyclage du papier réalisée par le Collège Kapel à Cayenne.

7 Valise documentaire / Cycle 1 et 2.

1- Les outils pour l'enseignant

Guide pratique d'éducation à l'environnement. Monter son projet. Chronique sociale.
L'éducation à l'environnement dans le projet d'école. CRDP de Grenoble.
Découverte de l'environnement avec les 3/6 ans. CRDP de Midi-Pyrénées.
Une Démarche, des projets. CRDP de Franche-Comté

2- Les outils pour la classe

Martine Gaurat et Jacques Lemonnier
ANTOINE ET LA POUBELLE

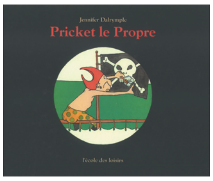

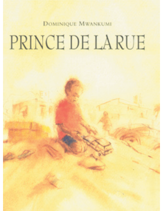

>Vidéocassettes : **Ma petite planète chérie**. Tome 1 et Tome 2 + son livret pédagogique (un outil complet sur l'environnement).

>Albums :
Leslie Craspouette. Claire Derouin. Nathan.
Les aventures d'une petite fille qui s'habille de déchets
Antoine et la poubelle. Martine Gaurat. Grr..art.
En partant à la recherche de sa peluche perdue dans la poubelle, Antoine découvre l'univers de la décharge.
Prince de la rue. Dominique Mwankumi. (EL)
Ouvrage magnifiquement illustré.C'est l'histoire d'un enfant congolais qui subsiste en vendant des jouets qu'il fabrique avec des déchets récupérés à la décharge.
Pricket le propre. Jennifer Dalrymple. (EL)
Pricket, pirate invincible des mers de la Caraïbe, est un maniaque de la propreté. Pour l'attraper, il faudra ruser !

Les trois vaillants petits déchets. Christian Oster. Mouche . (EL)
Les aventures d'une coquille d'œuf, d'une cigarette et d'une épluchure qui s'évadent de la poubelle

>Jeu pédagogique :
Parcours Nature des TIM en Guyane. Editions Plume verte. Réalisé avec le concours de l'ADEME.
Un jeu de l'oie basé sur les bons et mauvais gestes en rapport avec les déchets, l'eau, le bruit, l'énergie, la faune et la flore de Guyane
.

8 Valise documentaire / Cycle 3 Collège

1- Les outils pour l'enseignant

Guide pratique d'éducation à l'environnement. Monter son projet. Chronique sociale ;
Eduquer à l'environnement et construire sa citoyenneté. CRDP d'Amiens.
Déchets ménagers. L'affaire de tous. TDC/ n° 789.

2- Les outils pour la classe

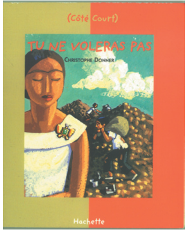

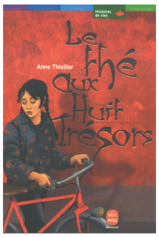

Les oubliés de Vulcain
Danielle Martignol

>Romans :
Le thé aux huit trésors. Anne Thiolier. (HJ)
Le roman se passe en Chine. Emouvante et empreinte de réalité, cette histoire rapproche deux adolescents. L'un étudie à l'école, l'autre vit de la vente des rebus trouvés sur la décharge de la ville.
Thématiques abordées : déchets, décharge et valorisation.
Mathilde à la déchetterie. Sophie Cherer. Mouche. (EL)
Tu ne voleras pas. Christophe Donner. (H)
L'histoire d'enfants dont les parents vivent de l'exploitation des déchets d'une décharge en Amérique latine.
Thématiques abordées : déchets, décharge et valorisation.
Les oubliés de vulcain. Danielle Martignol. (H)
Histoire fantastique. Les aventures de deux adolescents vivant de la récupération de déchets sur une «planète-poubelle». Surgit un problème : une maladie étrange en rapport avec les déchets.
Thématiques abordées : déchets, décharge, problèmes sanitaires et économie.

>Vidéocassettes
Des objets et des hommes : Recyclage. CNDP.
Tritou. Recyclage du verre et des plastiques. CRDP de Lorraine.
Vidéo accompagnée d'un support pédagogique pour l'enseignant et de fiches d'activités pour l'élève (BD, cycle, etc.).
>Activités proposées : le recueil des représentations, les emballages, les dépôts sauvages, les pollutions, la collecte, la décharge contrôlée, le geste poubelle.
C'est pas sorcier . Ma poubelle vaut de l'or. CNDP
Eco-citoyens 2. Sont-elles belles nos poubelles ?. CNDP

>Cédérom :
Enjeu ma planète. La 5ème. CNDP.
>Documentaires :
Les travailleurs de l'aube. Editions Massin
Déchets 99 réponses sur l'environnement. CRDP de Montpellier

9 Valise documentaire / Formation

Valise pour se former et approfondir la question des déchets.
>Conseil d'utilisation : A compléter avec l'exposition « Les déchets du tout à la rue à la collecte sélective ».
Artisans de l'environnement. Mallette. CRDPAmiens. HARPET, Cyrille
Du déchet : Philosophie des immondices. L'Harmattan. 1999 BERTOLINI, Gérard.
Le marché des ordures. L'Harmattan. 1990 BERTOLINI, Gérard.
Homo plasticus, Les plastiques, défi écologique. Sang de la Terre . 1991 LHUILLIER, Dominique ; COCHIN, Yann.
Des Déchets et des Hommes. Desclée de Brower. 1999.

Les nouveautés de la rentrée scolaire

10 Malle pédagogique - Cycle 1 et 2

Opération Mon petit geste de l'ADEME
Recueil d'outils pédagogiques sur la prévention et la gestion des déchets de la maison et de l'école disponible à partir de novembre 2005.
Contenu de la malle :
- **Parcours Nature des TIM en Guyane**.
Editions Plume verte. Réalisé avec le concours de l'ADEME.
Un jeu de l'oie basé sur les bons et mauvais gestes en rapport avec les déchets, l'eau, le bruit, l'énergie, la faune et la flore de Guyane

- **5 posters pédagogiques sur les déchets** accompagnés d'un guide d'exploitation pour l'enseignant regroupant des infos sur les déchets en Guyane, des exemples de projets scolaires, des activités pédagogiques à réaliser autour des affiches.

Pran reflex !

La route n'est pas une poubelle !

Petites mais dangereuses !

- **des ressources pédagogiques sur la prévention des déchets à la source pour l'enseignant.**
Comment agir à l'école et à la maison pour produire moins de déchets au quotidien ? Ces outils (guide, plaquettes, brochures, revue de presse) présentent des ateliers et des projets pour la classe. Ils ont été rassemblés dans le but de faire partager des expériences en milieu scolaire

11 Malle pédagogique - Cycle 3

Prévention à la source du réseau Ecole et Nature
Disponible au cours de l'année scolaire. Elle sera testée et évaluée avec des enseignants volontaires.

Le Conseil Général de Guyane propose aux enseignants la malle PANGA sur les déchets, disponible gratuitement en prêt d'un mois auprès du CRDP et de ses antennes et en prêt de 2 ans auprès du Graine Tél. 0594.38.31.50 graineguyane@wanadoo.fr

Remarques :
(EL) = Ecole des Loisirs / (H) = Hachette

Pour simplifier, le déchet est un objet (ou une substance) dont on veut se débarrasser.

Au sens de la loi du 15 juillet 1975, relative à l'élimination des déchets, est considéré comme déchet *« tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon »*

** astériques : voir lexique page 10.*

Déchets ménagers et assimilés

100.000 tonnes par an.

La Guyane produit 100.000 tonnes de déchets ménagers et assimilés* par an, c'est-à-dire 100.000 tonnes d'ordures ménagères*, d'encombrants*, de déchets verts*, de gravats, de déchets dangereux* jetés par les ménages, auxquels s'ajoutent les déchets non dangereux des collectivités, des administrations, des commerçants et des artisans (emballages, déchets des écoles, des cantines, des espaces verts publics, etc.).

En raison de la démographie croissante, des modes de vie et de consommation qui évoluent (produits et repas prêts à l'emploi, produits jetables ou à usage unique...), et de l'accroissement des activités (déchets de restauration, commerçants, services) notre production devrait avoisiner 160.000 tonnes d'ici 10 ans.

Production d'ordures ménagères

64.000 tonnes par an.

Les ordures ménagères* regroupent les déchets issus des activités domestiques des ménages (repas, hygiène, loisirs).

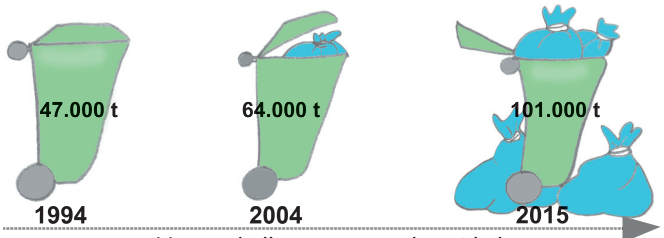

Nos poubelles prennent du poids !

Nous jetons en moyenne plus de **1 kg de déchets** et **10 emballages par jour et par personne**. Bien entendu, ces chiffres varient selon le mode de vie et de consommation de chacun. Un habitant en zone isolée produira moins d'ordures ménagères qu'un résident de Cayenne qui a accès à toutes sortes de produits et de commerces.

Le contenu de nos poubelles*

Fermentescibles
(restes de repas, épluchures…)
30% du poids de notre poubelle.

Emballages
45% du poids de notre poubelle,
50% de son volume
Il existe 4 familles d'emballages :
- la famille du papier et du carton
- la famille des métaux (aluminium et fer)
- la famille des plastiques
- la famille du verre

Nos ordures ménagères contiennent également des déchets dangereux* pour notre santé et le milieu : piles, peintures, batteries, aérosols, produits d'entretien ménagers…

A quoi ça sert un emballage ?

L'emballage est utile car il contient le produit, le protège, permet son transport et son stockage. Il offre une information (composition, mode d'emploi, date de péremption, etc.) et permet d'identifier une marque et un produit. Il se singularise des autres par ses formes, ses couleurs, son graphisme pour attirer l'attention et inciter à l'acte de consommation. L'emballage représente en moyenne 20% du prix d'achat du produit et jusqu'à 80% pour certains produits de luxe (chocolats, parfums).

Fabriquer un emballage, nécessite des matières premières (silice, bois, pétrole, minerai de fer, bauxite), de l'énergie et de l'eau. Les ressources de la planète et les énergies sont des sujets d'actualité qui peuvent faire l'objet de débats en classe.

Pour aller plus loin sur le web :
- Guide «Questions pour la planète»
http://www.ademe.fr/particuliers/default.htm
- Jeu éducatif pour une consommation responsable
(eau, alimentation, énergie, déchets)
http://www.leolagrange-conso.org

Le **recyclage* des emballages** permet de faire des économies de matière première et d'énergie et de réduire la quantité de déchets jetés. Le recyclage des emballages en Guyane n'est pas effectif pour le moment. Un projet de réutilisation du verre comme remblais pour les routes est à l'étude. Mais ce ne sont pas là les seuls moyens d'action, « la réduction des déchets à la source » en est un autre. Elle consiste à s'intéresser aux emballages avant même de les acheter !

La réduction des déchets à la source, c'est quoi ?

C'est une approche différente du problème des déchets, basée sur «l'éco-consommation». Elle nous conduit à adopter un regard nouveau sur notre manière de consommer : ce que nous achetons et ce que nous jetons.

- Comment réduire nos déchets en achetant différemment ?

Voici quelques questions qui peuvent guider nos actes de consommation.

Ai-je vraiment besoin d'acheter cet objet ? Est-ce un besoin fabriqué par la publicité, la mode ou un besoin effectif ? Est-ce que cet objet me sera vraiment utile ? Combien de temps et combien de fois ? Ne fera-t-il pas double usage avec ce que j'ai déjà ? Plutôt que d'acheter, n'est-il pas possible d'en emprunter ou d'en louer un ? Est-ce que je ne peux pas remplacer cet objet par un autre moins nocif ? Moins emballé ?

Pour acheter en fonction de mes besoins, est-il possible d'acheter à l'unité plutôt qu'en lots ? Pour limiter le transport des produits et donc la consommation d'énergie fossile (pétrole) n'est-il pas possible de privilégier les produits locaux et les produits frais aux produits importés ?

D'autres pistes : le refus des sacs de caisse et l'utilisation de cabas, l'emploi d'emballages rechargeables ou de produits concentrés, la consommation de boissons en gourde plutôt qu'en bouteille individuelle à la récréation? Etc.

- **Comment prolonger la durée de vie des objets ?**

Voici une multitude de solutions à explorer pour moins jeter : la réparation, le don, la bourse aux livres, la brocante, la réutilisation* d'emballages...

Quelques ressources sur le web :
http://www.ibgebim.be
http://www.reseau-idee.be
http://www.poubelle.org
Guide «Devenir éco-consommateur» :
http://www.ademe.fr/particuliers/default.htm

Notes de bas de page

1-« Nous sommes producteurs de déchets » : cette notion suscite des réactions, car pour les élèves seuls les industriels sont producteurs de déchets.

2- Le poids des ordures : une donnée pas toujours significative pour les élèves. Proposition : faites un exercice de calcul, en une semaine combien de kilos de déchets auras-tu jeté ? En un mois, en un an, en une vie ? Faites soupeser un sac de riz de 1kg ou de 20 kg par exemple pour comparer les résultats des calculs à une valeur «palpable».

3- « Famille de déchets » : terme privilégié par de nombreux outils pédagogiques.

Où partent nos ordures ménagères ?

La loi sur les déchets instituait la fermeture de toutes les décharges* traditionnelles d'ici 2002, la réhabilitation des terrains et leur remplacement par des Centres d'enfouissement technique* CET (ou Centre de stockage des déchets ultimes, CSDU*). Actuellement en Guyane aucun des sites de stockage des déchets ménagers ultimes n'est aux normes environnementales. On compte 2 décharges (Maringouins à Cayenne et décharge de Camopi) autorisées par arrêté préfectoral, 18 décharges brutes* (dont 4 reçoivent plus de 1000 t/an) et de nombreux dépôts sauvages* qui, pour certains, présentent un risque sanitaire élevé.

Photo ADEME Guyane

Comment demander aux élèves d'être acteurs de leurs déchets si par ailleurs les décharges ne sont pas aux normes ?
La position du pédagogue peut sembler inconfortable à moins d'expliquer que la situation est en cours d'évolution et que ce n'est pas parce que le recyclage* des emballages et les CSDU* n'existent pas, que nos actions sont inutiles. Jeter ses déchets à la poubelle, lutter contre les dépôts sauvages*, éviter les vidanges de moteur dans les criques, déposer ses piles et déchets toxiques* à la déchetterie* ou dans les points de collecte, composter, refuser les sacs de caisse, préférer des goûters « maison » aux biscuits emballés sont autant de petits gestes individuels, qui ont leur importance pour notre santé, notre cadre de vie et le milieu.

DEFENSE DE JETER DES ENCOMBRANTS

Comment est financée l'élimination des déchets ménagers ?

L'élimination (collecte* et traitement*) des déchets ménagers sont de la responsabilité des communes ou des communautés de communes (*regroupement de communes d'un même territoire en vue de mutualiser les outils de gestion des déchets et leur financement*), qui ont la possibilité de percevoir la TEOM (*Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, impôt direct additionnel à la taxe sur le foncier bâti, fixé par la commune ou communauté de communes pour financer la collecte des déchets ménagers et assimilés*) ou la REOM (*Redevance d'enlèvement des ordures ménagères calculée en fonction du service rendu*). L'élimination peut être financée par le budget propre des communes ou des communautés de communes.

De quelle communauté de communes dépendez-vous ?

Collecte des déchets ▶ *Traitement (recyclage, compostage, réutilisation, incinération...)* ▶ *Stockage des déchets ultimes*

Communes Nombre d'habitants selon INSEE 1999 / Part de la population guyanaise	**Communauté de communes**	**Compétences statutaires de la communauté de communes**	**Compétences effectives de la communauté de communes** *(à la date du mois d'août 2005)*
Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnegrande, Rémire-Montjoly, Roura 92 059 habitants/+58%	**CCCL** Communauté de Communes du Centre Littoral	Traitement des déchets ménagers. Le transfert de la compétence collecte est à l'étude.	La déchetterie à Rémire-Montjoly et la plate-forme de compostage à Matoury.
Camopi, Ouanary, Régina, Saint-Georges 4 042 habitants/2,6%	**CCEG** Communauté de Communes de l'Est Guyanais	Collecte et traitement des déchets ménagers.	Aucune : en cours de réalisation.
Apatou, Awala-Yalimapo, Grand Santi, Mana, Maripasoula, Papaïchton, Saül, Saint-Laurent 37 553 habitants/+23%	**CCOG** Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais	Collecte et traitement des déchets ménagers.	Collecte et traitement.
Kourou - 19 107 hab./12,6%	Communes indépendantes	La collecte et le traitement des déchets ménagers relèvent de la responsabilité des communes.	
Iracoubo - 1 430hab.			
Saint-Elie - 239 hab.			
Sinnamary - 2 783 hab.			

Source : Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés 2005 en cours de révision (PDEDMA)

Lexique pour comprendre les déchets

Biogaz = gaz provenant de la fermentation des déchets organiques, exemple : le méthane.

Compost = Le compost est le résultat du recyclage de la matière organique (déchets verts, épluchures, etc.). Il sert à nourrir le sol et les plantes du jardin ou de l'abattis. (Cf. page 20)

Collecte en porte-à-porte = ramassage des déchets devant le domicile des ménages à l'aide de camions spécialisés, ou de petits tracteurs.

Collecte en apport volontaire = le particulier dépose ses déchets aux bornes de collecte ou à la déchetterie.

CSDU = Le Centre de Stockage des Déchets Ultimes est une installation classée au titre de la protection de l'environnement. Les déchets ultimes sont entreposés dans des casiers étanches où les jus de fermentation (lixiviats) sont traités et les émanations de biogaz sont captées et peuvent être valorisées en énergie. Deux CSDU sont en projet sur Cayenne et sur Saint-Laurent.

Décharge brute = terrain exploité par les communes sans autorisation préfectorale pour stocker les déchets ménagers.
La loi de 1992 prévoyait l'élimination de toutes les décharges en 2002 et leur remplacement par des CSDU. Actuellement aucune décharge n'est aux normes environnementales en Guyane. Deux d'entres-elles ont reçu une autorisation préfectorale d'exploitation (décharge des Maringouins à Cayenne, décharge de Camopi).

Déchet = objet dont on veut se débarrasser.

Déchet biodégradable = déchet décomposé plus ou moins rapidement sous l'action des micro-organismes par des processus naturels (digestion, oxydoréduction, etc.). La peau de banane est facilement biodégradable.

Déchet encombrant (ou monstre) **=** ce sont les déchets qui nous « ENCOMBRENT » parce qu'ils sont trop lourds ou trop volumineux pour rentrer dans le bac à poubelle et pour être collectés avec les ordures ménagères. Quelques exemples : vélo, étagère, électroménager hors d'usage.

Déchets ménagers et assimilés = déchets produits par l'activité des ménages (ordures ménagères, gravats, encombrants, déchets verts, déchets toxiques, etc.) et déchets non dangereux des artisans, commerçants (cartons) et des collectivités (cantines, écoles…) collectés dans les mêmes conditions que les déchets des ménages.

Déchet toxique / dangereux = déchet contenant des produits chimiques dangereux pour le milieu et la santé, et devant faire l'objet d'une collecte séparée et d'un traitement particulier. Les déchets toxiques de la maison : piles, batteries, huiles de vidange, produits ménagers (javel, détergents), restes de peinture, diluants, pinceaux souillés de peinture, etc.

Déchet ultime = déchet ne pouvant être valorisé dans les conditions techniques et économiques du moment.
Il doit être stocké dans les CSDU.

Déchets verts = tontes de pelouse, branches élaguées, fleurs coupées, feuilles mortes ou coupées, bambou, noix de coco,etc. provenant de l'entretien des jardins, des abattis et des espaces verts publics (jardin botanique, bords de routes, écoles, stades de foot…). On peut les recycler en compost (Cf. fiche d'exploitation n°4).

Déchetterie = définition page 11 (page suivante).

Dépôt sauvage = amas de déchets abandonnés sur le bord des routes, des criques, des plages, des dégrads, en forêt, à l'entrée ou à la sortie d'un lotissement, d'un bourg, d'un village...(Cf. page 16)

Emballage = il contient un produit, le protège, permet son transport et son stockage. On peut lire des informations sur l'emballage (composition, mode d'emploi, date de péremption, etc.) et son design est associé à une marque ou produit. (Cf. page 8, A quoi ça sert un emballage ?)

Les matières premières des emballages	
Aluminium	Fabriqué à partir de bauxite. Difficilement biodégradable (entre 10 et 100 ans pour une canette),il est recyclable par refonte.
Carton ou papier	Fabriqués à partir de fibres de bois. Biodégradables. Le papier recyclé est fabriqué à partir de papiers récupérés.
Acier	Fabriqué à partir de minerai de fer. Difficilement biodégradable (entre 10 et 100 ans), le fer est recyclable par refonte.
Plastique	Fabriqué à partir de pétrole. Difficilement biodégradable (jusqu'à 1000 ans). Certains emballages en plastique seulement sont recyclables.
Verre	Fabriqué à partir de la silice (sable). Difficilement biodégradable (jusqu'à 4000 ans). Le verre est recyclable quasiment à l'infini.

Emballage Tétra Pak= emballage opaque, constitué de carton, de plastique et d'aluminium.

Lixiviat = pour simplifier, jus de fermentation des ordures ménagères. Ils doivent être traités au risque de polluer l'environnement.

Métaux lourds = éléments toxiques et polluants qui se concentrent dans la chaîne alimentaire : cadmium, chrome, cuivre, manganèse, mercure, plomb, etc. On trouve des métaux lourds dans les déchets toxiques (piles, peintures, huiles de vidange).

Ordures ménagères = définition page 8

Plate-forme de compostage = définition page 23.

Poubelle = récipient destiné aux ordures ménagères, du nom du Préfet qui l'imposa en 1884 pour améliorer l'hygiène à Paris.

Le point vert = ne signifie pas que l'emballage est recyclable ou recyclé ! Indique que le fabricant de l'emballage participe au financement du programme national de collecte sélective et de recyclage des emballages ménagers en France. Eco-Emballage et Adelphe perçoivent l'argent et le redistribuent aux collectivités qui mettent en place des programmes de collecte sélective et de recyclage. Ils ne sont pas présents en Guyane.

Recyclable : qui peut être recyclé *(Cf. logo ci-contre)*
Recyclage des emballages = production de matériaux neufs à partir de vieux emballages. Ex : le verre des bouteilles est recyclé en verre, le plastique des bouteilles peut être recyclé pour fabriquer des huisseries.

Réemploi = récupérer ou réparer un objet pour le réutiliser tel quel. ex : rechapage de pneus, retouche de vêtements

Réutilisation = récupérer un matériau pour un usage différent de son premier emploi : marionnettes fabriquées avec de vieux tissus.

Traitement = réduction du volume ou du potentiel polluant d'un déchet.

Valorisation des déchets= recyclage, compostage, réutilisation, incinération avec production d'énergie.

La déchetterie intercommunale

Pour le moment, il n'existe qu'une seule déchetterie en Guyane, localisée au rond-point Vidal à Rémire-Montjoly. C'est un équipement intercommunal de la Communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL) accessible gratuitement aux habitants des communes adhérentes (Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnegrande, Rémire-Montojoly, Roura).
La CCCL a prévu de construire un réseau de déchetteries sur son territoire, pour que la plus grande partie des usagers puissent se trouver à moins de 10 min en voiture d'une déchetterie.

A quoi ça sert la déchetterie ?

1 Lutter contre les dépôts sauvages.
La déchetterie offre une solution aux personnes qui souhaitent se débarrasser d'objets encombrants (*contrairement à la décharge de Cayenne qui est payante, la déchetterie est gratuite).*
Résultat en 2004, c'est 265 tonnes de déchets tout-venant qui n'ont pas fini sur les bords des routes !

2 Collecter les déchets toxiques des ménages.
Piles, batteries, restes de peintures, solvants et bases (détergents, etc.) déposés à la déchetterie sont transférés en métropole pour être recyclés ou traités.
Entre 2002 et 2004, plus de 30 t de batteries ont été collectées.

3 Recycler ou réutiliser nos déchets.
Le matériel électronique et électrique, les gravats, le textile, les déchets verts…
En à peine deux ans d'ouverture, plus de 50 t de gravats ont été utilisés en l'état comme remblais, 200 tonnes de ferraille sont stockées en vue d'être recyclées, et environ 10 t par mois de déchets verts sont collectés puis valorisées en compost

La première déchetterie est arrivée
Avec TI'TRI, faites le tri, c'est facile !
ROND-POINT VIDAL

Mode d'emploi de la déchetterie

1 J'accède à la déchetterie avec mon véhicule (voiture, camionnette, vélomoteur). C'est propre, sécurisé et il n'y a pas d'odeur contrairement à la décharge de Cayenne située à quelques kilomètres d'ici.
Si j'habite Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry, Rémire-Montjoly, Roura, l'accès est gratuit contrairement à la décharge.

2 Je gare mon véhicule à côté des bennes, c'est pratique. Un gardien m'accueille et me conseille pour bien trier mes déchets.

PNEUMATIQUES

3 Je dépose les déchets dans les bennes correspondantes

	Type de déchets	Utilisation
DÉCHETS VERTS	**Déchets verts**	Recyclés en compost. Total 160 tonnes collectées en 2004.
GRAVATS	**Gravats**	Utilisés pour le remblai. En 2004, 50 t collectées et réutilisées.
VERRE	**Verre**	Bientôt réutilisé comme remblais pour la construction de routes 25 tonnes collectées en 2004.
FERRAILLE	**Ferraille**	Stockée en vue d'être recyclée En 2004, 120 t ont été stockées.
DEEE	**Matériel électronique ou électrique**	NOUVELLE COLLECTE EN 2005 ! Envoyé en France pour être recyclé.
DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX	**Déchets ménagers spéciaux**	Envoyés en métropole pour être recyclés ou traités 75 kg collectés et traités en 2004
HUILES DE VIDANGE	**Huiles de vidanges**	Envoyées en métropole pour valorisation (recyclage ou incinération avec production d'énergie) 3l d'huile usagée -> 2l d'huile régénérée
BATTERIES	**Batteries**	Envoyées en métropole pour être recyclées ou traitées. L'acide est régénéré ou détruit,le plomb et le plastique sont recyclés. 15 t de batteries collectées en 2004.
TEXTILES	**Textiles**	Donnés à des associations caritatives
ENCOMBRANTS	**Encombrants**	Objectif : lutte contre les dépôts sauvages. Pas de filière de recyclage, de réemploi ou de réutilisation. Pour le moment ils sont stockés en décharge, jusqu'à la mise en place de filières (recyclerie-ressourcerie par exemple) 265 t collectées en 2004. (récupération possible sur site).
PNEUMATIQUES	**Pneus**	Etude en cours d'une filière de valorisation en Guyane.

Ne sont pas acceptés : les médicaments, les ordures ménagères, les voitures, les cadavres d'animaux…
La déchetterie est un équipement évolutif, ainsi au fur et à mesure de la mise en place de filières de recyclage, d'autres déchets seront acceptés.

Horaires : Ouvert tous les jours de l'année sauf le 1er mai
Du lundi au vendredi de 10h à 18h
Le samedi de 8h à 18h - Le dimanche de 8h à 14h
(horaires susceptibles d'être modifiés pour mieux répondre aux besoins des usagers)
Adresse :
Rond-point Vidal, Rémire-Montjoly

Fiche d'exploitation n°1

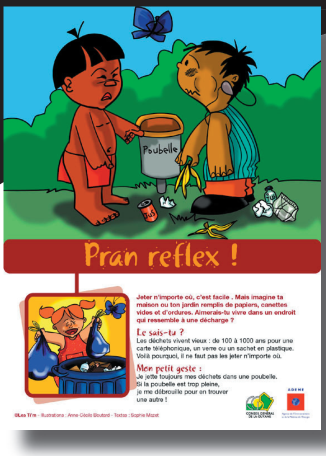

Pran reflex !

Jeter n'importe où, c'est facile . Mais imagine ta maison ou ton jardin remplis de papiers, canettes vides et d'ordures. Aimerais-tu vivre dans un endroit qui ressemble à une décharge ?

Le sais-tu ?
Les déchets vivent vieux : de 100 à 1000 ans pour une carte téléphonique, un verre ou un sachet en plastique. Voilà pourquoi, il ne faut pas les jeter n'importe où.

Mon petit geste :
Je jette toujours mes déchets dans une poubelle.
Si la poubelle est trop pleine,
je me débrouille pour en trouver
une autre !

©Les Ti'm - Illustrations : Anne-Cécile Boutard - Textes : Sophie Mazet

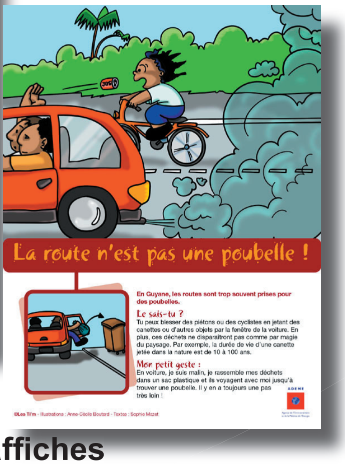

La route n'est pas une poubelle !

En Guyane, les routes sont trop souvent prises pour des poubelles.

Le sais-tu ?
Tu peux blesser des piétons ou des cyclistes en jetant des canettes ou d'autres objets par la fenêtre de la voiture. En plus, ces déchets ne disparaîtront pas comme par magie du paysage. Par exemple, la durée de vie d'une canette jetée dans la nature est de 10 à 100 ans.

Mon petit geste :
En voiture, je suis malin, je rassemble mes déchets dans un sac plastique et ils voyagent avec moi jusqu'à trouver une poubelle. Il y en a toujours une pas très loin !

©Les Ti'm - Illustrations : Anne-Cécile Boutard - Textes : Sophie Mazet

Le geste poubelle
Fiche d'exploitation des affiches

Objectifs pédagogiques des affiches :
- Connaître les nuisances générées par les déchets.
- Connaître la durée de vie des déchets abandonnés.
- Comprendre et adopter le geste poubelle.

Après le goûter ou le pique-nique que nous reste-t-il ?

Essentiellement des épluchures et des emballages* en plastique, verre, métal, carton et papier souvent abandonnés sur place, jetés par la fenêtre de la voiture ou par-dessus la pirogue.

En quoi est-ce un problème ?

Afin d'explorer cette question avec la classe et de trouver des solutions collectives pour « bien jeter ses déchets » nous vous proposons ces deux affiches comme support pédagogique, ainsi qu'une série d'activités décrites ci-après.

Des déchets invisibles !

La plupart du temps les enfants ne remarquent même plus les déchets jetés par terre, jusqu'au jour où l'enseignant les emmène observer le quartier situé autour de l'école. Cette expérience menée par les CM de l'école de Stoupan à Matoury en juin 2005 révèle tout l'intérêt d'une telle démarche pédagogique. Les élèves ont pris conscience de la place du déchet dans leur cadre de vie. Ils se sont dits « choqués » parce « les déchets étaient jetés à côté de la poubelle» et qu'ils envahissaient le terrain de sport.

Quel est le problème ?

Pour certains élèves, les déchets abandonnés sont inesthétiques. Ils dégradent notre cadre de vie (*qui a envie de jouer sur le terrain de sport parmi les déchets ?*) et peuvent présenter des dangers pour les enfants (blessure par un tesson de verre, une boite de conserve…). Ils peuvent menacer la faune : les sachets en plastique étouffent les tortues luths qui les confondent avec les méduses, leur nourriture favorite.

Le problème avec nos déchets, c'est qu'ils « vivent vieux » !

Les déchets ont « la vie dure », si les épluchures et les restes de repas sont biodégradables et disparaissent rapidement, les emballages posent problème parce qu'ils se dégradent lentement.

	Temps de dégradation
Les épluchures	de quelques semaines à quelques mois
Le métal	de 10 à 100 ans (conserve en fer, canette en aluminium)
Le plastique	de 100 à 1000 ans
Le verre	jusqu'à 4000 ans

Comment (ré)agir ensemble ?

Une des réactions les plus communes consiste à incriminer le l'absence ou le manque de poubelle dans les lieux publics. Mais comme l'a constaté la classe de CM de l'école de Stoupan, il ne suffit pas d'avoir une poubelle publique pour voir disparaître les déchets ! Il faut être soi-même acteur en jetant ses déchets à la poubelle et être prescripteur en passant le message à son entourage.
Vous trouverez ci-dessous des propositions d'activités pédagogiques complémentaires à l'exploitation des affiches pour sensibiliser les élèves au geste poubelle.

Activités pédagogiques autour des affiches

1- Recueil des représentations
2- Observons notre cadre de vie
3- Les déchets du goûter, le réflexe poubelle
4- Les déchets du goûter, consommer autrement
5- La classe passe à l'action

■ Activité 1 : Le recueil des représentations

Pour certains élèves, les restes de repas ne sont pas des déchets, car ils servent à nourrir les chiens, les cochons ou les poules de la maison. Pour d'autres, ce sont des déchets car ils sont jetés à la poubelle. Laquelle de ces représentations est fausse ?
Aucune, car le déchet est un concept construit sur la base de valeurs familiales, sociales, culturelles et de ressentis (réactions d'ordre affectif). Ces représentations évoluent aussi avec les modes de gestion des déchets (bacs à poubelle, collecte sélective, déchetterie, plate-forme de compostage, recyclage).

Avant de vous lancer dans l'exploitation des affiches ou dans un projet scolaire sur les déchets, il est important de **faire émerger les représentations** et de **réaliser l'évaluation initiale des connaissances** de vos élèves. Profitez du caractère multiculturel de votre classe pour favoriser les échanges et faire s'exprimer les points de vue différents. Cette étape peut s'organiser sous la forme d'un questionnement approprié ou d'activités ludiques (discussion ou jeu à partir de dessins, de photos, livres, liste de mots… en rapport avec les déchets) qui laissent place à la libre expression. Il est conseillé de ne pas émettre de jugement de valeur, ni de sanctionner l'élève moralement ou par une note.

Conservez une trace écrite ou sonore de cette activité, qui peut être proposée à nouveau en fin de projet pour évaluer les acquis des élèves.

Démarche de questionnement (à adapter à votre classe) :

1- Que reste-il après le goûter, que fais-tu de ces objets ? Pourquoi ? Ont-ils de la valeur à tes yeux ? Est-ce que tu les réutilises ou connais-tu des gens qui les réutilisent ? Comment appelle-t-on ces restes de repas et ces objets ?
2- Pour toi, c'est quoi un déchet ? Est-ce qu'il y a une expression équivalente dans ta langue maternelle ? En français ?
3- Donne des exemples de déchets.
4- Dessine les déchets de la maison.
5- Qui jette les déchets, lesquels, où ? Est-ce que toi aussi tu jettes des déchets, lesquels, où, à quel moment ? Comment se débarrasse-t-on de nos déchets ? Que deviennent-ils après?
6- Que se passerait-il si on jetait les déchets tous les jours par terre dans la classe ?

Les questions 1 et 2 font émerger des notions et des représentations : pollution, microbe, saleté, inutile, poubelle, recyclage. En général, tous les élèves y compris les plus timides ont quelque chose à exprimer à propos des points 3 et 4.
Question 5 : Peu d'élèves connaissent la destination finale de nos déchets (décharge), quelques-uns pensent qu'ils sont recyclés.

Activité 2 : Observons notre cadre de vie

Les déchets dans la rue sont si familiers à notre regard, qu'on ne les remarque même plus !

Objectifs de l'activité :
- Prendre conscience de la place des déchets dans notre cadre de vie,
- Evaluer les problèmes et proposer des solutions.

Supports pédagogiques : les affiches sur le geste poubelle.

Déroulement de l'activité :

1-Emmenez la classe autour de l'école et arrêtez-vous aux endroits où les déchets posent problème. Localisez les lieux où se trouvent les poubelles. Engagez une discussion avec les élèves.

2- Utilisez la fiche élève « *Observe autour de toi et donne ton avis* » (ci-dessous) pour faire le bilan de la visite et initier une première réflexion sur « comment pourrions-nous faire pour éviter tous ces déchets ? ».

3- Pour approfondir ce travail, exploitez en classe les affiches intitulées «Pran reflex» et « La route n'est pas une poubelle».

Fiche de terrain pour l'élève – cycle 2/ élèves lecteurs

Observe autour de toi et donne ton avis.

1- Est-ce qu'il y a des déchets qui traînent dans les rues de ton quartier, autour de l'école ou dans la cour de l'école ?

Entoure la bonne réponse : OUI NON

Si oui, lesquels ?..

....

3– A ton avis, pourquoi ? ....

....

4- Que pourrions-nous faire pour éviter tous ces déchets ?

....

5- Dessine les déchets trouvés autour de l'école.

Activité 3 : Les déchets du goûter, le réflexe poubelle

Le goûter des enfants est un excellent support pédagogique. Demandez aux élèves de ramener les déchets de leur goûter en classe. Cette expérience peut être menée sur plusieurs jours pour évaluer la quantité de déchets jetés (poids, nombre).

Objectifs :

- Prendre conscience que nos activités quotidiennes génèrent des déchets,
- Observer nos comportements et trouver des solutions au problème des déchets jetés n'importe où,
- Adopter le geste poubelle.

Support et déroulement : Cette activité s'appuie sur l'exploitation des affiches et sur une démarche de questionnement.

Conseil : n'hésitez pas à vous reporter au chapitre « Des chiffres et notions clés» page 8.

Démarche de questionnement *(quelques pistes)*

1- Que reste-t-il du goûter ? *(Les restes de repas = ce qui va pourrir; les emballages = verre, plastique, carton-papier, métaux)*. Si on enterre ces déchets, que deviennent-ils après plusieurs jours ? Décrire la matière qui compose les emballages. Quel est le rôle d'un emballage ? Trier les emballages par familles (certaines matières peuvent poser des difficultés aux élèves comme les emballages en polystyrène ou TétraPak). Comparez les proportions, est-ce qu'il y a plus de plastique, de carton, de verre ou de métal ? Que devient le plastique dans la nature ? Avec quoi et où sont fabriqués le plastique, le carton, le verre et les métaux ?

2- Où peut-on jeter ces déchets ? Où se trouvent les poubelles à l'école, dans la rue, au libre service ? Sont-elles en nombre suffisant ?

Demandez aux élèves d'observer nos réflexes : où sont jetés les déchets et où sont les poubelles dans la classe, à l'école, etc.?

3- A partir des affiches, engagez une discussion sur les questions suivantes : Pourquoi ne pas jeter par terre ? Parce que les « déchets ne disparaissent pas par magie » (Cf. affiches : durée de vie des déchets) et parce qu'ils peuvent blesser quelqu'un. D'autres réponses complémentaires aux affiches peuvent être développées : par respect de mon école, des autres élèves et du personnel de l'école, pour vivre dans un lieu propre, etc.

4- Comment agir pour garder une classe, une école ou un quartier sans déchet ?

Consultez les élèves pour définir des solutions simples à mettre en oeuvre dans la classe, dans l'école ou le quartier.

NB : Pour les restes de repas, consultez l'affiche et la fiche technique n°4 sur le compostage.

Partage d'expérience :

Des petites actions simples peuvent initier le réflexe poubelle dans la classe, par exemple en nommant un responsable hebdomadaire de la corbeille à papier. Son rôle maintenir la classe propre en incitant les autres élèves à jeter leurs déchets dans la corbeille. (Remarque : cette activité ne doit pas être utilisée comme une forme de punition !) - Source : Ecole de Stoupan, Matoury

Activité 4 : Les déchets du goûter, consommer autrement

Objectif :

Prendre conscience des possibilités de réduire la quantité de déchets jetés en faisant des choix de consommation.

Support:

Cette activité s'appuie sur la collecte des déchets du goûter, l'exploitation des affiches et sur une démarche de questionnement

Conseil : reportez-vous au chapitre sur la réduction des déchets à la source page 8.

Déroulement :

1- Comparez avec la classe les goûters qui produisent beaucoup de déchets aux autres. Certains goûters ne sont-ils pas « sur-emballés» ? Dressez un tableau comparatif des emballages.

2- Organisez un goûter avec un minimum de déchets (jus frais, gâteaux maison) où visitez un libre service ou un marché pour comparer les produits, leurs prix, leurs emballages, la composition des aliments et l'origine. Comparez par exemple le prix, la composition, l'origine, l'emballage d'un jus de citron en bouteille ou TétraPak avec un jus pressé «maison». Comparez les ressources et l'énergie utilisées pour la fabrication et le transport du jus et de son emballage, la durée d'utilisation de l'emballage et sa durée de vie une fois jeté...

3- Comment produire moins de déchets au goûter ? Quelles solutions pourrions nous mettre en place ?

Partage d'expérience :

La gourde séduit les élèves, les institutrices et les parents. Remplie d'eau, de jus pressé ou de grenadine, elle désaltère à moindre coût comparé au prix d'achat des jus en canette, en bouteille ou sous emballage TétraPak. Et c'est moins de déchets. Il faut juste se procurer une gourde de bonne qualité et veiller à sa propreté.

Source : Cahier de prévention des Déchets IBGE-BIM ASBL Tournesol, disponible au CRDP.

Rebaptisée «boite à tartines» par les enfants, la boite en plastique hermétique réutilisable permet de transporter les repas et collations préparées par les mamans et de varier les menus. Résultats : des économies pour les parents, car moins de papier aluminium, plastique et aussi moins de déchets. Bien dimensionnée et solide elle peut accompagner les enfants toute leur scolarité. Pour éviter qu'elle ne s'égare à l'école, les expériences montrent qu'il faut lui réserver un petit coin dans la classe. Des projets scolaires basés sur des collations collectives permettent de sensibiliser les élèves aux déchets et à l'importance d'un bon repas équilibré !

Pour en savoir plus : Cahier de prévention des Déchets et Recette pour un projet de collations collectives à l'école par IBGE-BIM ASBL Tournesol, disponibles au CRDP.

Activité 5 : Moins de déchets à l'école

L'école produit des déchets, essentiellement du papier. Certains élèves pensent que ces déchets sont recyclés en Guyane. Ils vont en réalité à la décharge pour le moment.

Objectif :
Prendre conscience des possibilités de réduire la quantité de déchets en modifiant ses comportements.

Déroulement :
1- Recensez les déchets de l'école (cantine, classe, terrain de sport…), puis menez une réflexion avec la classe : Qui les jette, en quelle quantité ? Quel est leur mode d'élimination.
2- Comment réduire la quantité de déchets jetés ?
Quel est l'intérêt du recyclage ? D'économiser de la matière première, de l'énergie (du pétrole) et de l'eau : une tonne de papier recyclé permet d'économiser 2 tonnes de bois
Application : pour fabriquer du papier recyclé à l'école, consultez la fiche TP du recyclage du papier page suivante.

N'est-il pas possible de réduire la quantité de déchets jetés ? Demandez à la classe d'observer nos comportements. N'est-il pas possible d'écrire sur le recto des feuilles, de photocopier en mode recto/verso (et en «économiseur d'encre»), de récupérer les vieux papiers pour faire des brouillons ?

Activité 6 : La classe passe à l'action.

Les animations et interventions ponctuelles en classe sur les déchets ne suffisent pas si elles ne sont pas suivies d'un « engagement » des élèves sur l'année scolaire. Pour que les enfants adoptent « durablement » le réflexe poubelle au sein de l'école, mais également à l'extérieur et qu'ils deviennent prescripteurs, il est nécessaire que les activités en classe se prolongent au sein de l'école, du quartier au travers d'un projet scolaire sur plusieurs mois.
Pour construire votre projet et vos actions, partez des propositions faites par les élèves aux cours des activités précédentes.

Actualité : formation / dispositifs pédagogiques

Site web du rectorat - www.ac-guyane.fr
Consultez la rubrique «Du côté des établissements et autres manifestations» pour être informé des dispositifs pédagogiques et opérations mis en place au cours de l'année scolaire.

Formations / outils pédagogiques
L'ADEME Guyane, en partenariat avec le CRDP, propose aux enseignants des valises pédagogiques sur les déchets et des formations à l'utilisation de ces outils.
Les valises sont disponibles gratuitement en prêt auprès du CRDP et de ses antennes. Durée du prêt : 1 mois.
Pour plus d'informations : Claudette Braconne,Documentaliste, Médiathèque du CRDP de Cayenne – Tél. 0594.28.91.61

Formations / outils pédagogiques
Le CREEG (Collectif Régional d'Education à l'Environnement Guyane) organise en partenariat avec l'ADEME des formations sur les déchets et à l'utilisation des outils pédagogiques.
Public : animateurs, éducateurs, formateurs, enseignants.
Contact : GRAINE Guyane - Tél. 0594.38.31.50 graineguyane@wanadoo.fr

Ressources pédagogiques pour aller plus loin :

Outils pédagogiques
Pour construire et animer votre projet scolaire, n'hésitez pas à vous appuyer sur les outils pédagogiques disponibles au CRDP, notamment «les ateliers pédagogiques» de Rouletaboule ou les valises documentaires sur la «prévention des déchets à la source».

Programme pédagogique sur les déchets animé par la Sépanguy avec le soutien de la CCCL et de l'ADEME Guyane.
A destination des écoles du territoire de la CCCL (Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnegrande, Rémire-Montjoly, Roura. Les interventions sont construites en fonction du projet de l'enseignant (animations, jeux pédagogiques sur la déchetterie ou le compostage, visites de la déchetterie et de la plate-forme de compostage).
Contact : Sépanguy Cayenne - Olivia Marie-Magdeleine, Tél. 0594.29.04.26 sepanguy@wanadoo.fr

L'ADNG réalise aussi des interventions sur Saint-Laurent, Mana, Awala-Yalimapo. Tél. 0594.34.04.88 adng.guyane@wanadoo.fr

Ci-contre : fiche TP sur le recyclage du papier ▶▶▶

réalisée par les élèves du Collège Paul Kapel de Cayenne dans le cadre d'un Itinéraire De Découverte avec le soutien technique de l'ADEME.

Comment utiliser ce document ?
Dupliquez la page et pliez-la sur les pointillés pour reconstituer une plaquette.
1- pliez la page en deux sur le sens de la largeur,
2 - pliez à nouveau en deux sur les pointillés.

Point de vue pédagogique:

La manipulation d'emballages propres et le tri par familles d'emballages sont conseillés. Il est effectivement important de sensibiliser les élèves à la quantité d'emballages dans nos poubelles (jusqu'à 45% du poids de nos ordures) pour conduire une réflexion sur nos modes de consommation et les actions à mener concrètement au quotidien.

De notre point de vue, le «tri sélectif et le recyclage des emballages» peuvent êtres évoqués en classe mais votre approche pédagogique des déchets et vos projets scolaires ne doivent pas reposer entièrement sur cette thématique dans la mesure où, pour le moment, les emballages ne sont pas triés et recyclés en Guyane.

Comment recycler du papier…

Collège Paul Kapel

Itinéraire de découverte

Matériel nécessaire :

Feuilles de papier utilisées et déchirées en petits morceaux

1 mixer	1 fer à repasser	1 bassine
1 tamis	1 cadre en bois	2 torchons
1 éponge	1 raclette	de l'eau tiède

des colorants et pétales de fleurs séchés

Préparation de la pâte

1ère étape :

Mettre les petits papiers dans l'eau tiède et laisser tremper quelques jours

2ème étape :

Mixer ces morceaux de papier jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène

---

…Fabrication des feuilles …

3ème étape :

Verser la pâte dans une bassine en ajoutant trois fois son volume d'eau et un peu de colorant si une couleur est souhaitée.

4ème étape :

Plonger le tamis dans la bassine. Laisser déposer la pâte liquide d'une façon uniforme sur le tamis et y déposer le cadre pour bien délimiter la feuille

5ème étape :

Ressortir le tamis délicatement à l'horizontale

Déposer doucement des pétales de fleurs ou autres

6ème étape :

Laisser égoutter la feuille de papier et éponger ou racler le dessous du tamis

7ème étape :

Décoller la feuille de papier du tamis et la retourner sur le torchon

8ème étape :

Replier le torchon sur la feuille …

… et repasser la feuille à travers le torchon pour sécher rapidement

Poser la feuille de papier sur une table pour la laisser finir de sécher

Et c'est gagné ! ! !

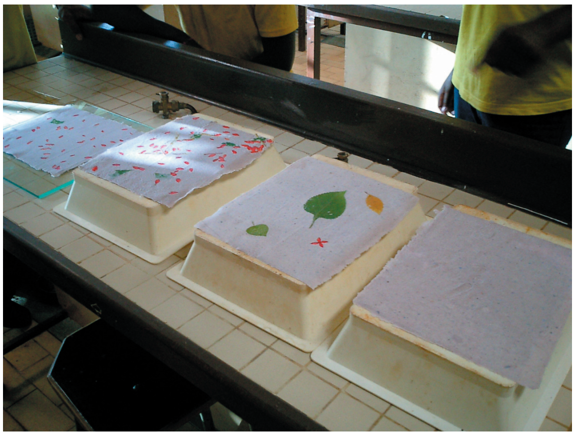

Pourquoi recycler du papier ?

-Pour abattre moins d'arbres

la forêt amazonienne est le poumon de la terre.

-Pour ne pas épuiser nos réserves naturelles

-Pour réutiliser et économiser le papier

-Pour éviter la multiplication des décharges

Exemples d'utilisation du papier recyclé :

Papier journal, cahiers de brouillon, cartons d'emballage, boîtes à œufs, papier essuie tout

Fiche d'exploitation n°2

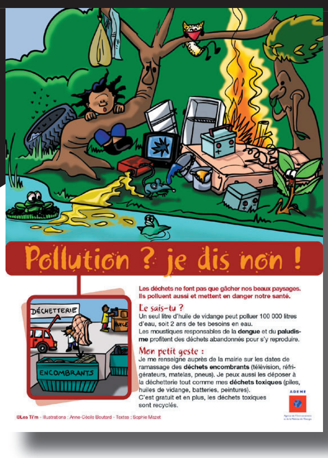

Pollution ? je dis non !

Les déchets ne font pas que gâcher nos beaux paysages. Ils polluent aussi et mettent en danger notre santé.

Le sais-tu ?
Un seul litre d'huile de vidange peut polluer 100 000 litres d'eau, soit 2 ans de tes besoins en eau.
Les moustiques responsables de la **dengue** et du **paludisme** profitent des déchets abandonnés pour s'y reproduire.

Mon petit geste :
Je me renseigne auprès de la mairie sur les dates de ramassage des **déchets encombrants** (télévision, réfrigérateurs, matelas, pneus). Je peux aussi les déposer à la déchetterie tout comme mes **déchets toxiques** (piles, huiles de vidange, batteries, peintures).
C'est gratuit et en plus, les déchets toxiques sont recyclés.

©Les Ti'm - Illustrations : Anne-Cécile Boutard - Textes : Sophie Mazet

Les dépôts sauvages
Fiche d'exploitation de l'affiche

Objectifs pédagogiques de l'affiche :
- Connaître les différentes catégories de déchets : ordures ménagères, encombrants, déchets toxiques.
- Identifier les nuisances, pollutions et risques sanitaires liés aux déchets abandonnés.
- Rechercher et connaître les solutions techniques à disposition (collectes, points d'apport volontaire...) dans la commune.
- Comprendre l'intérêt du geste poubelle ou de la déchetterie.

Définition : Dépôt sauvage
Amas de déchets abandonnés sur le bord des routes, des criques ou des plages, sur les dégrads, en forêt, à l'entrée ou à la sortie d'un lotissement, d'un bourg, d'un village... On y trouve des ordures ménagères, des encombrants, des déchets toxiques en mélange.
En quoi est-ce un problème ?
La réponse est apportée par l'affiche, vous trouverez ci-dessous les éléments d'information vous permettant d'approfondir les débats.

Pourquoi des dépôts sauvages ?
Les déchets se trouvent abandonnés sur le bord des routes, des criques, des plages par mimétisme (on dépose ses déchets là où il y en a déjà), par négligence, par incivisme, à cause d'idées fausses («ils viendront nettoyer», «le fleuve digère tout», «La forêt cache tout») ou par méconnaissance des problèmes de pollution… Parfois il s'agit tout simplement d'un problème de logistique : absence de collecte des déchets, le service de collecte ne dessert pas les habitations isolées ou ignore les quartiers nés d'une urbanisation sauvage, difficultés techniques ou financières du ménage pour se procurer un bac à poubelle, etc.

Les dépôts sauvages sont à l'origine de problèmes sanitaires et de pollutions :

▶ ***Prolifération d'animaux et risques sanitaires***
Souris, rats, cafards, mouches s'installent et prolifèrent dans les dépôts sauvages.
On y trouve aussi des chiens errants qui se nourrissent des ordures abandonnées. Une morsure par un rat, un chien, peut s'infecter si elle est mal soignée.

Les urubus noirs *(Coragyps atratus)* sont des oiseaux qui tiennent un rôle écologique important dans la nature en éliminant les cadavres d'animaux morts. Ils limitent ainsi le développement de bactéries et donc de maladies. Ces charognards, parfois appelés «éboueurs du ciel» sont situés en bout de chaine alimentaire. On les rencontre aussi sur les décharges et les dépôts sauvages, où ils se nourrissent de matières organiques en décomposition.

▶ ***Risques sanitaires***
Les dépôts sauvages favorisent le développement de moustiques, qui peuvent être vecteurs de maladies graves, comme la dengue, la fièvre jaune, le paludisme. Les déchets abandonnés forment des réceptacles, où s'accumule l'eau de pluie. Les moustiques utilisent ces réservoirs d'eau stagnante pour pondre leurs œufs.

▶ ***Pollution olfactive***
Les ordures ménagères fermentent et dégagent de mauvaises odeurs.

-

▶ ***Pollution de l'air***
La pollution olfactive, les incendies et les explosions sont des sources de pollution de l'air.

▶ ***Risque incendie ou d'explosion***
Les débris de verre au soleil peuvent provoquer un incendie sous l'effet des rayons du soleil, certains déchets comme les bombes aérosol prennent feu ou explosent avec la chaleur.

▶ ***Risque de blessure*** avec des objets tranchants, coupants.

▶ ***Risque pour la faune***
Les animaux peuvent également se blesser ou se retrouver prisonniers d'un déchet (vieux filet de pêche, vieille boite de conserve). Les sachets en plastique qui s'envolent et se retrouvent en mer peuvent étouffer les tortues marines qui les confondent avec des méduses, leur nourriture favorite.

▶ ***Pollution visuelle***
Les dépôts sauvages sont inesthétiques, ils défigurent notre cadre de vie. Le vent ou l'eau peuvent emporter des déchets au loin.

▶ ***Pollution du sol et de l'eau***
Les ordures ménagères fermentent et forment un jus (le lixiviat) chargé en bactéries.
Qui n'a pas observé la formation d'un jus au fond d'un bac à poubelle rempli d'ordures et laissé au soleil ? Quand il pleut, l'eau de pluie entraîne le lixiviat et les produits toxiques qui s'échappent des piles, batteries, peintures et des autres déchets dangereux. Elle rejoint les criques et les rivières ou s'infiltre dans le sol et risque de contaminer les ressources d'eau potable. L'eau polluée est impropre à la consommation et peut provoquer des diarrhées, des vomissements, des maladies de peau.

▶ ***Les déchets toxiques contaminent également l'eau***.
L'huile de vidange qui se répand dans une crique ou dans un fleuve empêche l'oxygène de pénétrer dans l'eau. Les poissons ne peuvent plus respirer et meurent d'asphyxie. De plus l'huile est un déchet à très fort pouvoir polluant.

Comment (ré)agir ensemble ? (Quelques pistes)
- Se renseigner et respecter le programme de collecte des déchets encombrants ou déposer ses encombrants et déchets toxiques à la déchetterie pour les habitants de la CCCL.
- Contacter les services techniques de la mairie en cas de problème de collecte.
- Sensibiliser son entourage.
-Jeter à la poubelle est une solution, réparer, offrir, donner, vendre ses encombrants en bon état (ou réparables) sont d'autres solutions bien meilleures.
- Jeter moins de déchets toxiques en achetant le strict nécessaire.

Comment exploiter cette affiche en classe ?

Ce document permet de visualiser les pollutions et risques sanitaires engendrés par nos déchets abandonnés dans la nature Il y a plusieurs manières de mettre en scène l'exploitation de cette affiche, sous forme de jeu, de questions, d'une histoire à créer, etc.

L'objectif est de décrire chaque élément du poster de sorte qu'à chaque type de déchet, les élèves comprennent les problèmes associés et identifient les solutions.
Reportez-vous aux explications précédentes, pour connaître les impacts de chaque déchet.

Trois catégories de déchets sont représentées sur l'affiche :

- **les déchets organiques** contenus dans le sac en plastique suspendu à la branche de l'arbre.
- **les encombrants** (ou les monstres) : poste de la télévision, réfrigérateur, matelas, pneu
remarque : certains encombrants contiennent des produits toxiques comme les liquides de refroidissement des réfrigérateurs et des climatiseurs.
- **les déchets toxiques ou dangereux** : batteries, pots de peintures, bidon d'huile de vidange ou d'essence.

Problème sanitaire
Les pneus accumulent de l'eau de pluie. Les moustiques qui peuvent être vecteurs de maladies,viennent pondre dans cette eau stagnante.

Problème olfactif
Le félin et l'arbre se bouchent le nez à cause des odeurs des ordures ménagères en fermentation.

Pollution de la crique
L'huile de vidange usagée ou l'essence s'écoulent et contaminent l'eau. ->Pollution au détriment de la faune et flore aquatique. Les poissons meurent d'asphyxie, d'où la représentation d'un poisson au-dessus de la surface et la triste expression de la grenouille ->Prolonger la discussion sur les usages domestiques de l'eau : alimentation (boisson et repas), hygiène, agriculture.. et l'impact des pollutions sur la qualité de l'eau et l'environnement.

Rôle de la déchetterie :
Lutter contre les dépôts sauvages et la pollution des produits toxiques.
Traiter ou valoriser les déchets.

Mode d'emploi :
1- on apporte ses déchets
2- on les trie et on les dépose dans des bennes distinctes.

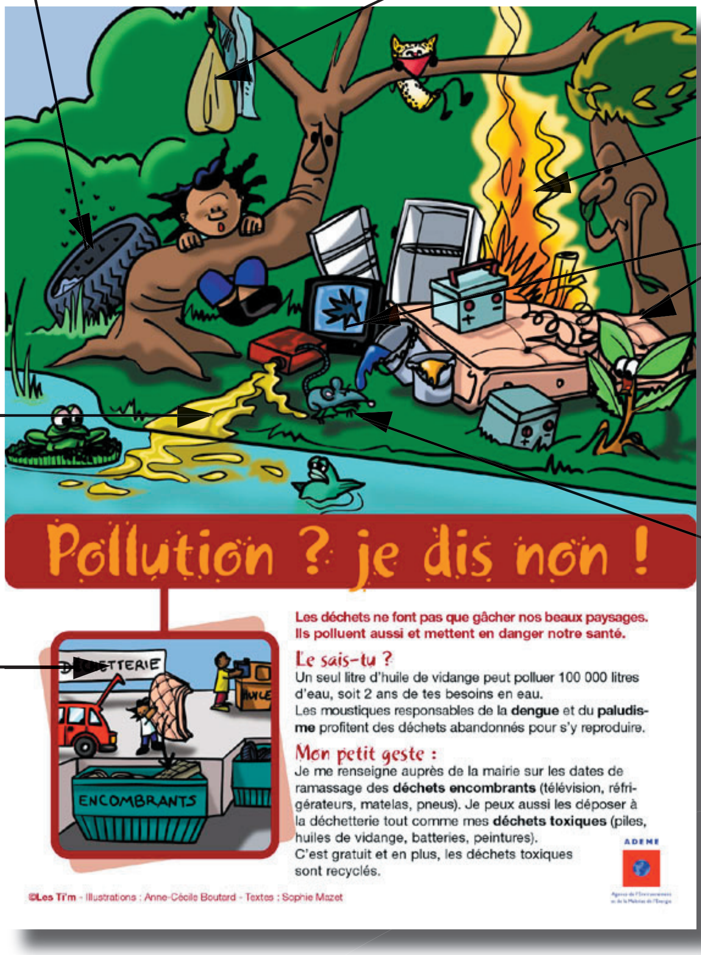

Pollution ? je dis non !

Les déchets ne font pas que gâcher nos beaux paysages. Ils polluent aussi et mettent en danger notre santé.

Le sais-tu ?
Un seul litre d'huile de vidange peut polluer 100 000 litres d'eau, soit 2 ans de tes besoins en eau.
Les moustiques responsables de la **dengue** et du **paludisme** profitent des déchets abandonnés pour s'y reproduire.

Mon petit geste :
Je me renseigne auprès de la mairie sur les dates de ramassage des **déchets encombrants** (télévision, réfrigérateurs, matelas, pneus). Je peux aussi les déposer à la déchetterie tout comme mes **déchets toxiques** (piles, huiles de vidange, batteries, peintures).
C'est gratuit et en plus, les déchets toxiques sont recyclés.

©Les Ti'm - Illustrations : Anne-Cécile Boutard - Textes : Sophie Mazet

Risque d'explosion et d'incendie et pollution de l'air à cause des débris de verre et des déchets toxiques en feu .

Risque de blessure avec les débris de verre de la télévision.

Pollution du sol
La plante hurle parce que les acides de la batterie contaminent le sol.

Problème sanitaire
Prolifération de rats

Pour plus d'infos sur la déchetterie et le devenir des déchets, consultez la page 11.

1- A quoi reconnaît-on un déchet toxique ou dangereux ?

Les déchets dangereux utilisés à la maison sont identifiables aux pictogrammes qu'ils portent sur l'emballage.

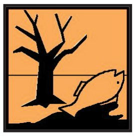
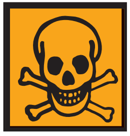
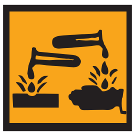
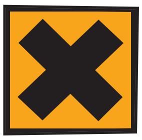
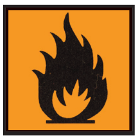
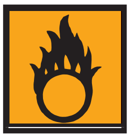
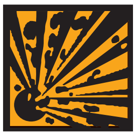

Objectifs : Connaître les déchets toxiques de la maison, apprendre à lire un emballage de déchet toxique.

Matériel pédagogique : Des emballages de déchets toxiques vides et propres utilisés couramment par les ménages (produits d'entretien, peintures, vernis, colles, antirouilles, détachants, piles, batteries, accumulateurs, huiles de vidange, pesticides, insecticides, engrais chimiques, tubes néon).

Pour certains déchets (comme les piles) les pictogrammes ne sont mentionnés que sur l'emballage en carton.

Déroulement **:**

1-Par groupe : Distribuez un ou plusieurs emballages et demandez aux élèves d'identifier le produit, de définir son usage puis d'observer l'étiquette, de décrire et de reproduire les pictogrammes (forme, couleur,contenu).

2- Avec la classe : affichez les dessins et comparez la diversité des pictogrammes trouvés par l'ensemble des groupes.

3- Echange avec la classe : Que nous racontent ces pictogrammes ? Distribuez aux élèves la liste des pictogrammes et leur signification. Echangez sur les risques que représente chaque pictogramme.

4- Echange avec la classe : Quel sont les risques pour la nature ? Pour l'eau, le sol, l'air, les plantes, les animaux... ?

5- Pour chaque emballage, les élèves réalisent une fiche associant le produit, ses usages, les pictogrammes, leur signification, les moyens d'élimination.

6- Terminez par une mini-exposition dans la classe «Déchets toxiques de la maison, déchets dangereux pour ma santé et la nature».

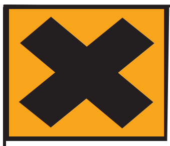 Xn - Nocif	Agit comme du poison et peut entraîner la mort	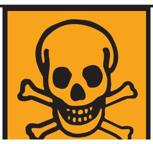 **T - Toxique** **T+ - très toxique**	Agit comme du poison et peut entraîner la mort
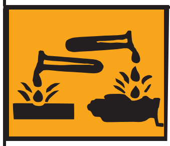 C - Corrosif	Détruit les tissus vivants : brûle la peau les muqueuses du nez et de la gorge	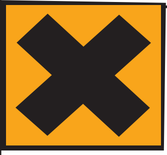 Xi - Irritant	Provoque des démangeaisons, des rougeurs, des conjonctivites ou des inflammations respiratoires
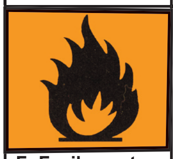 **F -Facilement inflammable** **F+ - extrêmement inflammable**	Solides, liquides, gaz pouvant s'enflammer à l'air	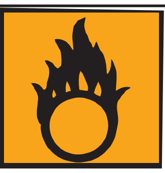 O - Comburant	Produit qui entretient la combustion d'une substance inflammable
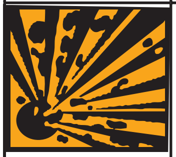 E - Explosif	Explose en présence d'une flamme, d'un choc ou de frottements	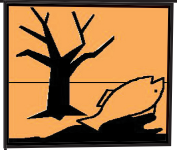 Dangereux pour l'environnement	

2- Impacts des déchets dans notre milieu

Cédérom de l'enseignant
Que deviennent
les déchets ?
La Main à la Pâte

Objectif : découvrir et comprendre par l'expérience l'impact des déchets sur l'environnement.

***Matériel pédagogique :* «Que deviennent les déchets - la Main à la patte»** disponible au CRDP et ses antennes.

Déroulement : La valise pédagogique «Que deviennent les déchets» contient le matériel pour mener des expériences sur la décomposition des déchets. Les activités sont construites sur la pédagogie de projet. Le cdrom propose une restitution par l'image d'une série d'ateliers scientifiques en classe.

Un outil à conseiller pour construire et animer des ateliers scientifiques en rapport avec les décharges, la durée de vie des déchets...

Des albums à exploiter en parallèle : **Antoine et la poubelle, Prince de la rue Pricket le propre, Les oubliés de Vulcain, Le thé aux huit trésors, Tu ne voleras pas.** (Cf. liste des ouvrages du CRDP pages 6 et 7)

Science fiction
LES OUBLIÉS DE VULCAIN
Danielle Martinigol

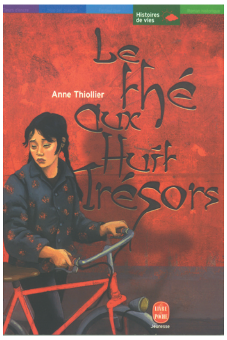

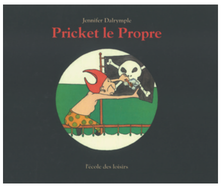

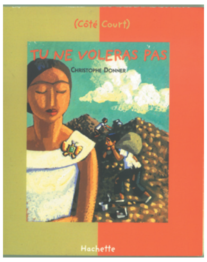

3- Enquête de terrain et rencontre de professionnels.

Objectif :

- Organiser une enquête et une visite.

Déroulement :

Localisez avec la classe les sites où se trouvent des dépôts sauvages (autour de l'école, dans le quartier, à l'entrée du bourg, dans les jardins et maisons inhabitées du centre ville...), recensez les déchets et définir les nuisances.

Effectuez une enquête auprès de la population et des professionnels de la collecte des déchets pour comprendre d'où vient le problème.

Comment agir, quelles sont les solutions à apporter ? *(Voir également l'encadré page 20 : Mayouri urbain du CAUE)*

***Pour vous accompagner :* Rouletaboule** propose des fiches pour animer des enquêtes et des visites de sites (disponible au CRDP).

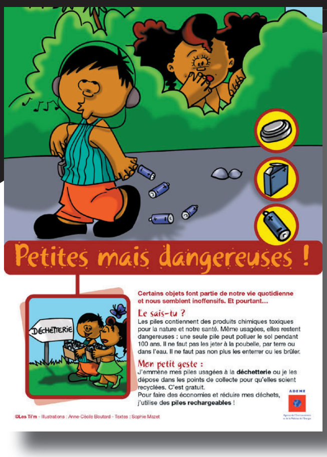
DÉCHETTERIE
ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Petites mais dangereuses !

Certains objets font partie de notre vie quotidienne et nous semblent inoffensifs. Et pourtant...

Le sais-tu ?
Les piles contiennent des produits chimiques toxiques pour la nature et notre santé. Même usagées, elles restent dangereuses : une seule pile peut polluer le sol pendant 100 ans. Il ne faut pas les jeter à la poubelle, par terre ou dans l'eau. Il ne faut pas non plus les enterrer ou les brûler.

Mon petit geste :
J'emmène mes piles usagées à la **déchetterie** ou je les dépose dans les points de collecte pour qu'elles soient recyclées. C'est gratuit.
Pour faire des économies et réduire mes déchets, j'utilise des **piles rechargeables** !

©Les Ti'm - Illustrations : Anne-Cécile Boutard - Textes : Sophie Mazet

Les piles usagées, déchets dangereux
Fiche d'exploitation de l'affiche

Objectifs pédagogiques de l'affiche :
-Prendre conscience des risques de pollution liés aux piles usagées.
-Rechercher et connaître les solutions techniques à disposition (points d'apport volontaire...) dans la commune.
-Connaître les solutions alternatives aux piles jetables.

Pratiques, miniatures et faciles d'utilisation, les piles se dissimulent dans les jouets, les calculatrices, les montres, les baladeurs, les lampes, les appareils photos. On trouve également des accumulateurs (piles rechargeables ou batteries) dans les téléphones et ordinateurs portables, perceuses sans fil… Les piles hors d'usage ne sont pas des déchets ordinaires ! Voici quelques éléments d'information pour exploiter cette affiche. Si le poster « *Pollution ? Je dis non !* » a été exploité précédemment avec la classe, celui sur les piles permet de valider les connaissances acquises sur les déchets toxiques et d'approfondir les connaissances.

Comment ça fonctionne ?
Depuis l'invention par Volta il y a plus de deux siècles, le principe de fonctionnement reste le même. Pour délivrer de l'énergie électrique, les produits chimiques de la pile doivent entrer en réaction : l'énergie de la réaction chimique est alors transformée en énergie électrique.
Fabriquer une pile, consomme beaucoup d'énergie (jusqu'à 150 fois plus qu'elle n'en délivre) et énormément de matières premières non renouvelables.

Pourquoi les piles sont des déchets toxiques ?
Hors d'usage les piles et les accumulateurs deviennent des déchets toxiques, car ils renferment des métaux lourds (cadmium, mercure, plomb, zinc, cuivre, nickel) dangereux pour la santé et les milieux.

Comment les éliminer ?
Abandonnés dans la nature, enterrés dans le sol ou jetés dans l'eau, les boîtiers des piles se détériorent et ne sont plus étanches. Les métaux lourds se diffusent alors dans le milieu et contaminent les chaînes alimentaires. En les brûlant, les piles explosent et les produits chimiques s'évaporent (fumée toxique) puis retombent sur le sol ou dans l'eau.Les piles hors d'usage ne doivent pas être jetées à la poubelle, car elles se retrouveront en décharge et seront source de pollution.
Le bon geste consiste à déposer les piles à la déchetterie ou dans les points de collecte des magasins ou des associations qui récupèrent les piles. Soyez néanmoins vigilant, assurez-vous auprès des responsables de la collecte que les piles seront bien envoyées en France par EGTS pour y être traitées.

Le traitement des piles, ça consiste en quoi ?
Les piles et accumulateurs collectés à la déchetterie de Rémire-Montjoly sont transférés vers des filières de valorisation en France métropolitaine. Les traitements chimiques ou thermiques des piles et des accumulateurs permettent de récupérer les métaux lourds qui sont ensuite réutilisés par différentes filières industrielles (métallurgie). Selon les procédés, d'autres produits peuvent être valorisés (graphite, plastique). Les déchets ultimes issus des traitements sont stockés dans des centres d'enfouissement technique (CET/CSDU)
Plus d'info : http://www.ademe.fr

Combien ça coûte ?
Le traitement des piles des ménages a un coût financier à la charge des collectivités (coût traitement pour la déchetterie : 1000 euros/t) ou des commerçants. Les revendeurs de piles sont, de par la loi, responsables de la récupération et de l'élimination des piles usagées dans la limite des stocks vendus et doivent assurer le coût financier de l'élimination de ces déchets.

Comment (ré)agir ensemble ? *(Quelques pistes)* -
-Préférer à l'achat des objets ou jouets sans pile si possible.
-Avant de jeter un jouet cassé ou tout autre objet, retirer les piles.
-Ne pas laisser les enfants sucer les piles boutons.
-Ne pas jeter les piles à la poubelle.
-Ne pas brûler, enfouir ou abandonner les piles dans la nature.
-Déposer les piles dans les points de collecte.
-Utiliser des piles rechargeables, pour réduire la quantité de déchets jetés. Bien que plus chères à l'achat, elles peuvent être rechargées en les branchant sur secteur pour de nombreuses réutilisations.
-Sensibiliser son entourage.

Activité 1 : Les alternatives aux piles.

Modernité n'est pas synonyme d'électronique.
Objectifs : prendre conscience qu'il est possible de réduire sa consommation de piles.
Déroulement : Demander aux élèves de recenser (école, maison, magasins, catalogues) les objets (jouets, montres, calculatrices, pèse-personne, brosses à dents, hachoirs, dynamos...) qui fonctionnent avec des piles (en indiquant le nombre de piles) et ceux qui fonctionnent mécaniquement ou au solaire. En comparant les résultats, organiser une réflexion sur les avantages et inconvénients de chaque objet (économies à l'achat, à l'usage, panne, durée de vie...)

Activité 2 : Enquête

Quels sont les points de collecte des piles ?
Objectifs : favoriser l'enquête de terrain, identifier les points de collecte, les acteurs et professionnels de la filière et élaborer un compte-rendu.
Déroulement : la classe prend contact avec la mairie, la collectivité, les associations et professionnels pour identifier la filière, le coût du traitement et les points de collecte. Le compte-rendu montre les nuisances générées par les piles, les solutions prévues ou à prévoir.
Pour aller plus loin : *Visiteurs d'installation / Jeter à tous les coûts, 2 fiches ateliers de la Valise Rouletaboule (disponible au CRDP).*

Activité 3 : Organiser un point de collecte des piles à l'école.

Organiser la collecte des piles à l'école ne s'improvise pas .
Pour les écoles du territoire de la CCCL (Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry, Rémire-Montjoly, Roura). L'enseignant responsable du projet doit s'engager à assurer l'information, le suivi et le transport des piles jusqu'à la déchetterie tout au long de l'année scolaire. Contact CCCL : Tél. 0594.28.28.28
Pour les autres écoles, avant de vous lancer dans la collecte, posez-vous la question suivante: qui va assurer le coût du traitement des piles collectées? Il ne s'agirait pas de se retrouver avec un tas de piles dont on ne saurait pas quoi faire ! Rapprochez-vous de votre Mairie et Communauté de communes ou d'associations et assurez-vous avant de lancer le projet que l'entité qui prend en charge la collecte et le traitement des piles puisse assurer les volumes collectés, les aspects techniques (transports des déchets) et financiers du traitement de vos déchets.
Quel récipient utiliser pour collecter les piles : tout est possible : touk, seau avec couvercle, bouteille d'eau de 5l vide, un récipient conventionnel.
Organiser le point de collecte : Disposer le récipient à l'abri soleil et des sources de chaleur. Pour plus de sécurité, vous pouvez n'en permettre l'accès que sur demande des enfants.

Fiche d'exploitation n°4

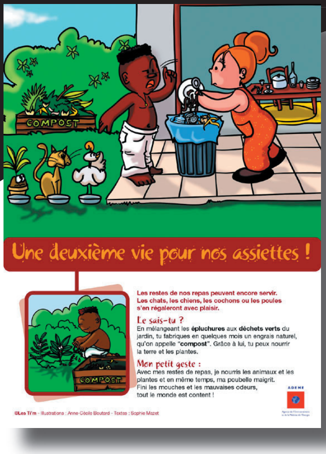
Une deuxième vie pour nos assiettes !

Les restes de nos repas peuvent encore servir. Les chats, les chiens, les cochons ou les poules s'en régaleront avec plaisir.

Le sais-tu ?

En mélangeant les **épluchures** aux **déchets verts** du jardin, tu fabriques en quelques mois un engrais naturel, qu'on appelle "**compost**". Grâce à lui, tu peux nourrir la terre et les plantes.

Mon petit geste :

Avec mes restes de repas, je nourris les animaux et les plantes et en même temps, ma poubelle maigrit. Fini les mouches et les mauvaises odeurs, tout le monde est content !

ADEME

©Les Ti'm - Illustrations : Anne-Cécile Boutard - Textes : Sophie Mazet

Compostage à la maison et à l'école
Fiche d'exploitation de l'affiche

Objectifs pédagogiques de l'affiche :
- Connaître un moyen de prévention des déchets.
- Inciter au compostage.

Définition : le compost
« C'est marron presque noir », « on dirait du café », « ça à l'odeur de la terre fraîche et de la forêt ! » [d'après les observations des élèves de l'école de Montsinéry, et des écoles de Stoupan, Jacques Lony, Balata et du Bourg de Matoury].

Le compost est le résultat du recyclage de la matière organique (déchets verts, épluchures, etc.). Il sert à nourrir le sol et les plantes du jardin ou de l'abattis.
Le compostage est une activité facile à mettre en place à l'école et peut être menée en complément d'un projet de **jardin éducatif** par exemple. C'est un excellent support pédagogique pour la compréhension du vivant, le cycle de la matière, l'observation de la microfaune du sol et la pratique d'une expérience de recyclage. Vous trouverez ci-dessous des informations pour exploiter l'affiche et mettre en place une activité de compost à l'école.

Les fermentescibles en décharge : des ordures odorantes.
Les fermentescibles (restes de repas, épluchures, etc.) constituent en moyenne **30% du poids de nos ordures ménagères** en milieu urbain. Lorsque ces déchets sont enfermés dans les bacs à poubelle ou dans les sacs, ils se retrouvent en condition peu oxygénée et fermentent rapidement, résultat : «*en plus des mauvaises odeurs, il y a un jus qui coule au fond de la poubelle et qui attire les mouches*». Cette observation permet d'expliquer ce qui se passe dans les décharges brutes et dépôts sauvages. Les déchets en mélange fermentent, forment un lixiviat (le jus), chargé en matière organique, qui s'infiltre et pollue le sol, les rivières et nappes phréatiques.

Partager nos excédents et recycler nos restes de repas, en voilà une bonne idée pour prévenir la production de déchets !
Les restes de repas cuisinés, la viande et le poisson peuvent servir à nourrir les animaux domestiques (poules, chats, chiens, cochons).
Les épluchures de légumes et de fruits, les coquilles d'œufs, le marc de café, les sachets de thé… peuvent être recyclés en compost, tout comme les déchets verts du jardin (herbes coupées, feuilles mortes, fleurs fanées, branches, etc).
On peut ainsi réduire considérablement le poids et le volume de déchets jetés, en finir avec les mauvaises odeurs de la poubelle et nourrir les animaux, le sol et les plantes. Moins de déchets jetés, c'est un bon exemple de prévention des déchets.

Le compostage est une forme de recyclage qui contribue à réduire le volume des matières organiques mises en décharge, avec pour conséquences :
- moins de pollutions organiques autour des décharges,
- moins d'animaux indésirables (mouches, moustiques, rats...)
- moins de nuisances olfactives.

Ca sert à quoi le compost ?

Le compost – un atout pour nos sols.
Caractéristiques des sols guyanais : faible fertilité, sols acides, faible teneur en matière organique, tendance à la minéralisation.
Conclusion : les sols guyanais s'épuisent vite et d'autant plus en l'absence de végétation (forêt). Soumis directement aux aléas climatiques, la partie nutritive des sol est lessivée, c'est-à-dire emportée par l'eau de pluie qui ruisselle.
Le compost est un amendement organique pour les jardins et les terres agricoles, il nourrit le sol en matière organique, améliore sa structure et le protège de l'érosion.
(NB : Du point de vue des agronomes, le compost n'est pas un engrais au sens strict du terme, c'est un amendement)

▶1- Réserve de nourriture et d'énergie pour les plantes
Le compost contient de la matière organique, des substances humiques, qui constituent une réserve de nourriture et d'énergie pour les plantes et les micro-organismes du sol.
▶2- Amélioration mécanique
Pour simplifier la matière organique du compost sert en quelque sorte de « liant » pour faire le lien entre les éléments minéraux du sol. Elle améliore la structuration, les propriétés physiques, la circulation de l'air et de l'eau et la pénétration des racines. Le compost limite l'érosion des sols par lessivage (eau de pluie).
▶3- Le compost – un atout pour notre santé
Le compost est constitué d'éléments naturels, il ne pollue pas et ne présente pas de risque pour la santé contrairement aux engrais chimiques. Son utilisation est sans danger pour la santé.

La forêt aussi fabrique son propre compost

L'équivalent du compost en forêt s'appelle l'humus. De faible épaisseur au sol, il faut le chercher ailleurs en forêt tropicale. Certaines plantes se sont spécialisées dans la fabrication de leur propre compost. Le Mourou mourou ou Palmier-poubelle (*Astrocarym sciophilum*) en est un parfait exemple. Palmier de sous-bois forestier, l'ensemble de ses « feuilles » (*les spathes*) forme un grand entonnoir qui récupère la matière organique de la canopée (feuilles, branches des arbres). Rassemblée au creux des spathes, la matière organique morte est recyclée en compost. Quand une spathe vient à tomber de vieillesse, une partie du compost est emportée par la chute et tombe directement au pied du palmier !
Les épiphytes sont également championnes dans les systèmes de recyclage de la matière organique.
Articles à lire : «*Des tonnes de déchets subtilisés*» et «*La forêt verte Un aperçu de la structure forestière*» sur www.terresdeguyane.fr

Jardins pédagogiques, friches urbaines :
ressources et partage d'expériences pour aller plus loin....

http://jardinons-alecole.org

conseils pour démarrer un projet de jardin éducatif, ateliers pédagogiques, opération «Semaine du jardinage pour les écoles»...

http://www.ariena.org (dans le menu : cliquez sur «jardin»)
Les étapes d'un montage de projet, financement, conseils et approches pédagogiques (le jardin des sciences, des arts, des sens, de l'imaginaire, historique, ethnique ou le jardin littéraire), partage d'expériences et présentation de projets de jardins éducatifs...

Mayouri urbain - Exposition du CAUE de Guyane sur le web
http://www.terresdeguyane.fr (rubrique actualité : cliquez sur «netexpo», puis «Mayouri urbain»)

APRES
MAYOURI URBAIN

Un projet de sensibilisation à l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain, aux déchets et à l'architecture.
CAUE 13, av. Léopold Héder
97300 Cayenne
Tél. 0594.31.42.82
caue973@terresdeguyane.fr

La recette du compost

Durée du compostage : 4 à 6 mois minimum.

Ingrédients : épluchures de légumes et de fruits, coquilles d'oeuf pilées, marc de café et filtres en papier, sachets de thé mélangés aux déchets verts de l'école (herbes, feuilles, fleurs, branches...).
Il est possible de faire du compost en n'utilisant que des épluchures ou que des déchets verts. Cependant la diversité des déchets favorisera la qualité du compost et accélèrera le processus de transformation.

5 Conseils

1.Evitez les « très gros » déchets (grosses branches, troncs, noix de coco entières) à moins de les broyer.
2.Coupez en morceaux les « grandes » feuilles de bananiers, de palmiers, d'héliconias ou «oiseaux de paradis»...
3.Incorporez des petites branches pour éviter que le tas ne se tasse sur lui-même et pour favoriser la circulation de l'air. En effet, en absence d'air et donc d'oxygène, vos déchets «pourrissent», «prennent de l'odeur» au lieu de se transformer en compost.
4.Mélangez le gazon à des petites branches
5- Ne pas mettre de restes carnés (viande, poisson, crevettes, crabe) des couches ou serviettes hygiéniques, ni d'aliments «pourris» ou de chewing-gum. Ne pas mettre d'aliments liquides (jus de cuisson, sauces, produits laitiers, huile de friture) afin de ne pas attirer les mouches et éviter les odeurs et les asticots.

Principe :

1 **Mélangez vos ingrédients.** Constituez un tas d'épluchures et de déchets verts, en mélange, directement sur la terre ou l'herbe, dans un endroit ombragé et abrité des grosses pluies (au pied d'une haie ou d'un arbre...). Alimentez votre tas au fur et à mesure de votre production de déchets de cuisine et de jardin.
Astuce : Pour débuter votre tas, commencez par déposer une couche de petites branches afin d'éviter que l'eau ne stagne dans vos déchets en saison des pluies.
Si le sol à tendance à rester gorgé d'eau après les pluies, installez vos déchets sur un monticule de terre.

2 **Aérez** : toutes les 2 ou 3 semaines, retournez votre tas à l'aide d'une fourche pour aérer et favoriser le recyclage.

3 **Vérifiez l'humidité :** ni trop sec, ni trop mouillé, ni boueux. Votre tas doit être humide comme une éponge essorée. Si nécessaire, arrosez un peu en saison sèche et protégez-le à la saison des pluies.

4 **Récoltez votre compost**
Après plusieurs mois (4 au minimum) les déchets se sont transformés en compost. Le compost est prêt à être utilisé lorsqu'il est brun foncé, qu'il s'émiette et qu'il dégage une odeur de terre humide.
Il ne reste plus qu'à le tamiser avec un grillage pour enlever les éléments les plus gros qui se décomposent plus lentement (noyaux de mangues, branches).
Astuce : récupérez les éléments non décomposés pour votre prochain compost.

5 **Utilisez le compost pour nourrir les plantes de l'école.** Déposez votre compost au pied des arbres, des arbustes et des plantes ou le répartir sur les plates-bandes, la pelouse et dans les jardinières.

Partage d'expérience :
Dans le cadre d'un projet de jardin éducatif à l'école, les enfants élèvent des poules qu'ils nourrissent des déchets organiques de la cantine. L'expérience marche si bien que les parents participent aussi en apportant des déchets. Les élèves repartent de temps en temps avec un oeuf.
Source : Cahier de prévention des déchets - IBGE disponible au CRDP et ses antennes

Partage d'expérience :
Les maternelles avec leurs «parrains» de primaire ont conduit une opération compostage des déchets dans deux écoles. Les grands ont construit un bac à compost avec des palettes de bois récupérées. Le compost nourrit le jardin-potager éducatif des écoles. Source : Cahier de prévention des déchets - IBGE disponible au CRDP

Est-il nécessaire de fabriquer un bac à compost ?

Pour fabriquer du compost, il n'est pas nécessaire de fabriquer un bac. Vous pouvez simplement rassembler vos déchets en tas dans un endroit ombragé et abrité des grosses pluies (sous une haie, un arbre...). Sachez qu'après quelques semaines, votre tas deviendra un pôle attractif pour la faune du jardin et vous pourrez faire des observations intéressantes : des lézards viennent pour se délecter de quelques épluchures de fruits, les oiseaux picorent les insectes, les crapauds attrapent les insectes... *(Cf. Photothèque et fiches pédagogiques sur la faune & flore de Guyane sur www.terresdeguyane.fr)*
En milieu scolaire, il est conseillé d'utiliser un bac à compost .
Fabriquer un bac à compost **:**il suffit d'un enclos constitué de 4 palettes en bois et d'une tôle en guise de couvercle pour protéger de la pluie et du soleil direct.
[NB : vérifier que les bords de la tôle ne soient pas coupants]
Utiliser du matériel de récupération est aussi un moyen de sensibiliser les élèves à la prévention des déchets.
Une seule règle de construction à respecter : laisser l'air circuler, les planches en bois du bac ne doivent pas être jointives et le bac doit être au contact direct de la terre ou de la pelouse.

Où placer son bac à compost ?

Le déposer directement sur la terre ou l'herbe, pour qu'il soit accessible aux animaux décomposeurs du sol.
Ne pas exposer le tas directement au soleil et ne pas le poser sur un sol gorgé d'eau en saison des pluies.
Un bon emplacement : sous un arbre, une haie, à l'abri du soleil et des intempéries, et au contact direct du sol.

Comment ça marche ? Le rôle des décomposeurs

La fabrication du compost repose sur les organismes vivants du sol (bactéries, champignons et faune du sol), que l'on appelle les «décomposeurs» parce qu'ils transforment nos déchets organiques en compost. La plupart sont invisibles à l'œil nu. Ce ne sont ni des parasites, ni des germes pathogènes. Le plus connu de tous est le ver de terre.
Les matières organiques en présence d'oxygène (O_2) et de micro-organismes se transforment en gaz carbonique (CO_2), en eau (H_2O), en chaleur et en compost.

J'ai un petit problème d'odeur, est-ce normal ?

Non. Le compostage n'a rien à voir avec le bac à poubelle qui fermente au soleil. Un tas bien aéré ne dégagera pas d'odeur.
Si il y a une odeur de fermentation (odeur d'œuf très avancé), c'est que votre tas respire mal. Il fermente et vous n'obtiendrez pas de compost. Le risque est d'attirer les mouches et cafards qui aiment les milieux humides pour pondre.

Trouvez la solution à votre problème :

• Vos déchets sont-ils compactés ou très humides ?
La solution : Aérer votre tas en le retournant à l'aide d'une fourche, ajouter des branches pour que l'air circule mieux. Ayez en tête que votre tas est «vivant» et qu'il doit «respirer».

• Avez-vous mis récemment des aliments pourris ?
Leur odeur a contaminé votre tas pendant plusieurs jours, retirez-les ou couvrez-les de terre.

Avez-vous mis récemment des fruits naturellement «odorants» en trop grande quantité comme la mangue ?
Solution : Recouvrez les fruits d'une poignée de terre.

•Avez-vous mis récemment des aliments trop liquides (boissons, lait, yaourts) ou des jus de cuisson (soupes, sauces, huile de friture...) ?
Il est fortement déconseillé d'utiliser ce type de déchets. Vous avez sans doute trop «mouillé» votre tas, il faut le retourner et incorporer des branches et des déchets secs.

•Avez-vous mis récemment des restes de viande, de poisson, de crevette ? Il est fortement déconseillé d'utiliser ce type de déchets. Les retirer ou recouvrir de terre.

Ca n'attire pas les bêtes nuisibles ?

Le bac à compost n'attire pas spécialement les animaux nuisibles, à moins de le laisser inactif plusieurs mois durant et de laisser les déchets fermenter en milieu humide, dans ce cas des animaux indésirables (mouches, cafards) pourraient en profiter pour y élire leur domicile.

Partage d'expérience :

Cadre de l'expérimentation

Ces expériences se sont déroulées avec l'appui technique et pédagogique de ADEME Guyane durant l'année 2003/04 au Collège Auguste DEDE dans un cadre beaucoup plus large qu'est l'Itinéraire De Découverte (IDD). Deux groupes d'environ 15 élèves encadrés par leurs professeurs Madame MARIELLO en français et Madame WHITTINGTON en sciences de la vie et de la terre étaient impliqués dans cette opération.

Rédaction : Madame WHITTINGTON

Objectifs :

1-Montrer qu'il est possible de valoriser les déchets verts en produisant un engrais naturel.
2-Déterminer les différents facteurs intervenant dans le processus de décomposition.
3- Observer et déterminer les différents décomposeurs.
4- Montrer que le compostage individuel est une opération facile à mettre en oeuvre.

Bac de compostage

C'est un assemblage de planches en bois avec une porte coulissante sur le côté permettant d'observer les différents étages de décomposition. Le bac n'a ni de fond, ni de couvercle.

Déchets

Des déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, pain rassis), des déchets de jardin (tontes de pelouse, fleurs et plantes mortes), des déchets de menuiserie (sciure et copeaux de bois) sont apportés par les élèves et leurs professeurs.
Du fumier peut également être rajouté dans le bac, afin que le processus de décomposition s'enclenche plus rapidement.

Facteurs intervenants dans le processus de décomposition

•Le sol

De nature latéritique, il permet un bon drainage du compost. En effet, il est très important que l'eau ne stagne pas, car cela entraîne un pourrissement de la matière végétale, plutôt qu'une décomposition

•Le rapport ensoleillement/humidité

Pour que la vie s'y développe, il ne faut pas que le compost soit trop sec. Durant la saison sèche le compost est arrosé une fois par semaine et à la saison des pluies plus du tout. Du fait de la hauteur du bac, le compost est très peu exposé au Soleil : environ 5 heures de temps entre 10h et 15h.

•L'oxygénation

C'est la présence d'une faune très active qui est à l'origine du processus de décomposition. Or cette faune pour vivre a besoin d'oxygène. Une fois par semaine, les élèves remuent donc le compost à l'aide d'une fourche

Détermination des principaux décomposeurs

A l'œil nu ou à la loupe binoculaire les élèves observent les décomposeurs suivants : vers de terre, cloportes, escargots, nématodes, asticots, collemboles (extraient grâce au dispositif de Berlèse).

Résultat

Au bout de 7 mois et après tamisage, nous obtenons un engrais naturel de qualité, sur lequel a poussé des plants de melon et une dashine.

Bac à compost au contact de la terre

Arrosage du tas de compost

Observation des vers de terre

Dispositif de Berlèse
Objectif : récupérer les animaux décomposeurs du compost pour les observer et les dénombrer ensuite à l'oeil nu ou la loupe binoculaire.

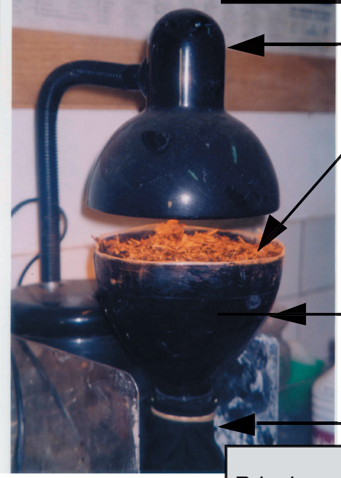

lampe allumée (12 à 24h)

échantillon de compost

entonnoir (1/2 bouteille en plastique coupée)
avec un cache noir pour obstruer la lumière + tamis (moustiquaire) au fond de l'entonnoir

récipient rempli d'alcool.

Principe :
Les animaux du compost fuient la lumière de la lampe. Ils se réfugient au fond de l'entonnoir et tombent dans le récipient.

La plate-forme de compostage intercommunale

Plate-forme de compostage
intercommunale

La plate-forme de compostage située à Matoury, est un équipement intercommunal de la CCCL (Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnégrande, Rémire-Montjoly, Roura)

Les déchets verts des habitants collectés en porte-à-porte sur les communes sont déposés par les professionnels de la collecte à la plate-forme pour être recyclés en compost.

Collecte des déchets verts en porte-à-porte

Les communes de la CCCL se sont organisées pour mettre en place un nouveau programme de collecte des déchets verts. Désormais, déchets verts et encombrants sont collectés séparément, dans le but d'alimenter la plate-forme de compostage en déchets verts propres.

Les communes ont mis en place un dispositif de collecte séparée des ordures ménagères, des encombrants et des déchets verts, sauf pour la commune de Montsinéry-Tonnegrande. Pour la commune de Roura en dehors du bourg, il n'y a pas de collecte des déchets verts.

Les tas de déchets verts qui contiennent des intrus (encombrants et autres déchets) n'accèdent pas à la plate-forme, ils partent en décharge.

Les déchets verts ne doivent pas contenir:
- de bouteilles en plastique ou en verre, ni de canettes,de sachets en plastique, etc.
- de pots ou de jardinières en terre cuite ou en plastique, d'outils de jardinage (râteaux, pelles)
- de sacs ou de récipients ayant contenu des engrais…

Apport volontaire à la déchetterie.

Les particuliers peuvent venir déposer gratuitement leurs déchets verts à la déchetterie de Rémire-Montjoly. Le gardien vous indiquera la benne qui est réservée tout spécialement aux déchets verts. Lorsque la benne est pleine, son contenu est ensuite acheminé jusqu'à la plate-forme de compostage.

En 2004, 10 tonnes par mois en moyenne ont été transférées de la déchetterie vers la plate-forme de compostage
Attention – il ne faut pas apporter ses déchets verts directement à la plate-forme de compostage de Matoury. Elle n'est en mesure d'accueillir que les professionnels de la collecte des déchets verts.

Principe de fonctionnement

Broyeur de déchets verts
Photo ADEME Guyane
Noix de coco
avant et après broyage
Déchets verts broyés entreposés
dans le bâtiment de fermentation
Compost

Les déchets verts sont d'abord broyés, pour faciliter leur dégradation, humidifiés, et placés dans un bâtiment de «fermentation» où l'on injecte de l'air. En présence de l'eau et de l'oxygène de l'air, les micro-organismes se multiplient et «consomment» les déchets verts. Le tas va naturellement chauffer, jusqu'à 70 °C, car cette activité intense produit beaucoup de chaleur et dégage donc de la vapeur d'eau.

Au bout de 4 semaines, la décomposition est terminée, et le produit est mis en «maturation» dans un deuxième bâtiment. Dans cette deuxième phase, les substances simplifiées issues de la décomposition se recombinent sous l'effet d'autres micro-organismes, pour former un compost riche en humus stable. L'activité des micro-organismes est moindre et la température du tas en maturation sera de l'ordre de 40°C.

Après 4 semaines, la température s'abaisse enfin, quand le compostage sera terminé. Le compost est alors criblé à la maille correspondant aux besoins des utilisateurs (25 ou 15 mm), et stocké en attendant sa distribution dans un troisième bâtiment.
Les 8 000 tonnes de déchets verts annuelles sont transformées en 3 500 tonnes de compost, la différence s'étant évaporée en eau ou dispersée sous forme de gaz carbonique.

La Plate-forme de compostage pour le développement durable
On valorise un déchet, c'est-à-dire qu'on transforme ce déchet en un autre produit.
- On propose une gestion respectueuse de l'environnement
- qui n'engendre pas de pollution, comme celle produite en décharge.
- On crée une nouvelle filière économique locale : le compostage des déchets verts génère des emplois.
- On fabrique un produit local,
- On propose un produit de qualité aux professionnels (agriculteurs, espaces verts...) et aux particuliers, qui permet de lutter contre l'appauvrissement des sols guyanais.

Pour mieux répondre à vos besoins : évaluation du dispositif pédagogique.

Afin de nous aider à évaluer le contenu pédagogique des affiches et du guide, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner cette fiche d'évaluation ou de nous faire part de vos remarques et impressions.

Inscrivez les numéros des questions en face de vos réponses sur papier libre.
*Retournez votre réponse à : **Evaluation des outils pédagogiques - ADEME 28 avenue Léopold Héder - 97300 Cayenne***
*ou par **fax 0594.30.76.69** ou courriel **ademe.guyane@ademe.fr***

1- Coordonnées : date - commune, nom et adresse de l'école, nom de l'enseignant, classe, nombre d'élèves

2- Les affiches et le guide vous ont-ils :
  2.1- aidé à conduire des ateliers pédagogiques en classe ?
  2.2- incité à monter un projet scolaire sur les déchets ?

3- Avez-vous :
  3.1 - affiché les posters ?
  3.2 - utilisé les affiches comme support de lecture ?
  3.3 - utilisé les affiches pour des ateliers pédagogiques ?
  3.4 - exploité les affiches pour un projet scolaire ?

4- Quelles affiches avez-vous exploitées et pourquoi ?

5- Toutes les affiches ont-elles été comprises ? Si non, lesquelles et pourquoi, quelles ont été les difficultés ?

6- Les affiches étaient-elles adaptées à votre classe ?

7- Quelles thématiques supplémentaires sur les déchets aimeriez-vous voir traitées ?

8- Quels supports pédagogiques (affiches, jeux, etc.) aimeriez-vous voir développés ?

9- Avez-vous utilisé le guide de l'enseignant pour exploiter les affiches ?

10- Les informations générales sur les déchets développées dans le guide, étaient-elles suffisantes et claires pour une première approche ? Si non, pourquoi, que manquait-il ?

11- Les 5 fiches d'exploitation des affiches développées dans le guide étaient-elles suffisantes et claires ? Si non, pourquoi, que manquait-il ?

12- Avez-vous conduit des ateliers pédagogiques en classe ?
  Si oui, sur quelles thématiques ? Avez-vous rencontré des difficultés ?

13 Avant de lire ce document, connaissiez-vous les malles pédagogiques sur les déchets disponibles au CRDP ?
  Si oui, les aviez-vous déjà utilisées?

14 Les affiches vous ont-elles incité à utiliser les malles pédagogiques du CRDP ? Lesquelles ?
  Ont-elles répondu à vos besoins ?

14- D'une manière générale êtes-vous satisfait des affiches et du guide ?

Poubelle
Pran reflex !

Pollution ? je dis non !

Une deuxième vie pour nos assiettes !

La route n'est pas une poubelle !

Petites mais dangereuses !

L'Ademe Guyane remercie
les élèves et les enseignants de l'Ecole de Montsinéry
ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'évaluation du contenu pédagogique des affiches,
le Service Environnement du Conseil général de la Guyane pour le slogan Pran réflex,
le Rectorat de la Guyane pour la validation pédagogique du guide
et tous les partenaires ayant proposé une aide pour la relecture du guide et l'exploitation de ces affiches par les écoles.

Document imprimé sur papier recyclé en recto/verso
Toute reproduction totale ou partielle de ce dossier est autorisée en mentionnant les sources :
Opération Mon petit geste - guide d'exploitation pour l'enseignant - ADEME Guyane 2005
Gratuit - Ne peut être vendu

Papier recyclable